

LE PESTACLE

Retours d'exploration des tiers-lieux culturels
en temps de crise sanitaire



Nicolas Debaïve

Mai 2022





Photo 1. La Carrosserie Mesnier (© Nicolas Debaive)

Avant-propos

Définitions

Pestacle. Une faute volontaire de prononciation, une madeleine de Proust, des yeux ébahis, un regard émerveillé d'enfant devant un *spectacle vivant* se déroulant juste devant lui, sans aucun écran. Une exploration itinérante, un voyage initiatique, une danse, une mélodie ; le Pestacle est aussi ma pilule rouge, mon anti-dépresseur et ma locomotive. J'embarque dans mon train des envies, des idées de changement et des personnes inspirées. Bienvenue à bord.

Tiers-lieux culturels. Le terme de *tiers-lieu culturel* est ici entendu dans sa définition la plus large possible. C'est à dire des espaces hybrides de coopération n'appartenant pas au secteur institutionnel et proposant une ou plusieurs activités culturelles, qu'elles soient au centre de l'histoire du lieu ou en périphérie. Qu'elles prédominent dans le paysage ou qu'elles embellissent le panorama de l'ensemble¹. Cette définition exclue de fait des fab labs qui seraient centrés exclusivement sur la transition numérique ou encore des espaces de coworking qui ne seraient que ça : des espaces de bureaux partagés. Et comme le terme de tiers-lieux semble de plus en plus restreint à des lieux qui parlent le vocabulaire des appels à manifestations d'intérêt, le projet est aussi parti à la découverte d'autres lieux (auberges-théâtres, cafés-concerts, etc.) qui *font tiers-lieu* (Thomas Fremaux dans *Tiers-Lieux à but non lucratif*, 2021) sans le savoir ou qui ne se revendiquent pas du concept.

Territoires ruraux. Ici, la définition est non-équivoque et provient de l'INSEE : « Les territoires ruraux désignent l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité² ». Autrement dit, sont considérées communes rurales toutes municipalités dont la densité est inférieure strictement à 300 hab/km². Pourquoi les territoires ruraux ? Parce qu'ils constituent des *terrains d'innovation* (sic) susceptibles de porter des dynamiques nouvelles (Pineau, 2018). Et surtout parce que je n'avais pas envie d'aller en ville.

Résilience. Elu mot de l'année en 2021 (après bienveillance en 2020). En ce qui me concerne, c'est surtout une déformation professionnelle, une réminiscence de mes anciennes missions où évoquer le mot résilience apportait quelques milliers d'euros supplémentaires dans la besace de projets d'utilité publique insuffisamment subventionnés. Généralement défini comme *la capacité d'un écosystème (une forêt ou un tiers-lieu au hasard) à se rétablir après une perturbation extérieure (le changement climatique ou l'épidémie de covid-19 toujours au hasard)*, le terme de résilience concernera simplement ici la capacité d'un collectif à s'adapter face à une crise, à proposer des solutions pour continuer à faire vivre les projets, à garder un lien avec l'ensemble des usagers du tiers-lieu.

Bon à savoir

Lisez comme vous êtes. Personnelle, cette démarche recouvre à la fois le pragmatisme qui entoure généralement la conduite d'une étude socio-économique mais aussi les aspects les plus triviaux de ma personnalité. Autrement dit, selon que vous soyez chargé de mission ou saltimbanque, il a de fortes chances que vous vous y retrouviez à la lecture de ce rapport.

¹ Elle diffère en ce sens de la définition donnée par Besson, R. 2018

² <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/methodes/comprendre-la-grille-de-densite>

Ma préférence à moi. Il faut bien avoir en tête que cette étude n'a pas vocation à être représentative de l'ensemble des tiers-lieux. Car, au final, je ne suis allé voir que ce que j'avais envie d'aller voir, que ce qui correspondait à ce que j'avais envie de faire émerger : des lieux culturels alternatifs implantés à la campagne. Par ailleurs, tous sont en activité et à l'initiative de collectifs. Aucun d'entre eux n'a ainsi émergé au travers de collectivités (sans que ce soit volontaire).

J'fais des trous, des p'tits trous. C'est en marchant que l'on apprend à marcher. Bien que testée et éprouvée avant le départ, ma capacité à recueillir des témoignages a évolué au fur-et-à-mesure du voyage. Par exemple, certaines questions sont rapidement devenues optionnelles quand d'autres se sont révélées être fondamentales. Ainsi, en fonction du temps disponible ou de l'inclination naturelle de mes interlocuteurs à répondre aux interviews, j'avais la possibilité d'adapter l'échange tout en assurant un socle commun de réponses à tous les lieux.

Responsabilités de l'auteur

Les éléments qui suivent rendent compte de mon travail d'exploration et d'analyse, ainsi que de l'étude de la littérature que j'ai pu découvrir sur le sujet qui entoure les tiers-lieux et la culture et qui est regroupée dans une bibliographie non-exhaustive, proposée en annexe. Par ailleurs, les éventuelles recommandations qui pourraient être faites ne reflètent que ma perception des choses et n'engagent, bien entendu, que ma responsabilité.

Merci !!!

La liste des personnes que je souhaite remercier est longue. Cependant, toutes ces personnes m'ont apporté quelque-chose dans le cadre de cette exploration ; que ce soit le gîte et le couvert, l'échange, l'inspiration ou le soutien même lointain. Et c'est important pour moi de voir leurs noms inscrits ici ; d'une certaine manière, ils ou elles étaient du voyage. Cela démontre aussi que lorsqu'on souhaite mener un projet de cœur, on n'est jamais bien seuls.

Pour commencer donc, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont répondu à l'appel à idées lancé courant mai. Au final, toutes ces personnes m'ont aidé à dénicher plus d'une cinquantaine de lieux. Un grand merci à **Delphine, Elisa, Lorette, Alexis, Cécilia, Marie-Anne, Sidonie, Barbara, Marion, Claire, Romaric, Aude, Dominique, Nicolas Jérôme, Julie, Fred, Jean-Baptiste, Alexia, Valentine, Renaud, Clara, Zacharie, Jérémy, Violaine, Olivier, Laurent, Antoine, Emmanuelle, Alix, Arnaud, Raphaëlle et Catherine !**

Bien entendu, j'ai une pensée particulière pour les personnes que j'ai eu la chance de croiser au sein des lieux visités et qui, pour une bonne partie, m'ont accordé leur temps, souvent dans des périodes de fortes activités. Je pense notamment à **Max** (Rézo Fêt'Art / Dijon), **Aliénor, Greg, Franck et Angelina** (La Roue / Chabeuil), **Christelle, Laurence, Léa, Sylvain, Félix, Victor, Marie-Ange, Barbara et Céline** (Moulinage de Chirols / Chirols), **Mano, Guihem, Garance, Luciano, Anna, Anissa, Lorena, Laurent et Béatrice** (Plateau 7 / Montselgues), **Yoan** (La Grange / Causses-de-la-Selle), **Fanny, Raphaëlle et Matthieu** (La Distillerie / Lodève), **Pierrot** (Le Café Plum / Lautrec), **Delphine, Rudy, Sara, Luc et Pierre** (L'Atelier de l'Entonnoir / Prades), **Max, Floriane, Camille, Delphine, Ruppert et Sylvain** (Le Relais Montagnard / Bonac-Irazein), **Christophe, Cécile et Emilie** (La Cafetière / Aurignac), **Ludovic, Anne, Laura, Paco, Benjamin, Vincent et Alban** (La Smalah / Saint-Julien-en-Born), **Claude et Aurélie** (La FabriK / Saint-Pardoux-Soutiers), **Guillaume, Dany, Aurélie, Tiphaine, Théo, Nico, Benjy, Stéphane, Kali et Buba** (Le Village / Saint-Thual), **Antoine, Solenn et Annaïg** (Run ar Puñs / Châteaulin), **Jean et Georges** (La Ferme Culturelle du Bessin / Saint Gabriel-Brécy), **Solenne** (La Carrosserie Mesnier / Saint-Amand-Montrond), **Laurène, Hugo et Julie** (Le Café de la Poèterie / Saint-Sauveur-en-Puisaye), **Sidonie** (Le Rucher Créatif / Troyes), **Anne-Laure** (SIMONE / Chateaufvillain) et enfin **Laurent et Céline** (L'Aiguillage / Poliset).

Un grand merci également à tous les amis qui m'ont accueilli sur la route et qui ont eu la patience de m'écouter raconter ma vie. J'espère qu'avec ce rapport, ils comprendront mieux ce que j'ai voulu entreprendre. Merci donc à **Cécile, Vincent et Clara** pour l'inspiration, **Tangi et Katie** pour avoir sonné le début de l'été, **Lucas et ses parents** pour la découverte du Pumpet audois, **Malick et Mina** pour la guinguette hippie, **Jeaves** pour son imitation parfaite de Jane Birkin, **Clara et Thomas** pour être eux tout simplement, **Pascal, Antoine, Charlotte** et toute la troupe de la guinguette pour leur accueil, **Matthias et toute l'équipe de On Passe à l'Acte** pour le déjeuner partagé, **Agathe, Rémi et Bogus** pour les parties endiablées de Yams, **Canelle, Baptiste, Adrien, Edouard, Lola, Claire, Hélène, Azur et Cyril** pour les parties de palet vendéen, **Cédric et Marie** pour les bougies d'anniversaire, **Jérémy** pour la plongée d'anniversaire, **Diane et Elodie** pour les réminiscences forestières, **Aude et la troupe des Belges**, sans vous la fête n'aura pas été pareille, **Laurent et Cécile** pour les huitres ariégeoises, **Fred, Marina et toute la famille** pour cet inoubliable concert sur le perron, **Nodie et Baptiste** pour la balade naturiste... naturaliste dans la cascade d'Enfer, **Guilhem et Hélène** pour Gwendoline, Cabrel et Ludo le dindon, **Adrien et Manue** pour le surf et les dunes blanches, **Aurore et Charles** pour les échanges vrais, **Martine, François, Marion et Gwenn (et Gaspard)** pour la pause marine, **Renaud** pour les conseils et la visite de Dinan, **Edouard** (encore), **Mathilde et Etienne** pour la virée à la ducasse de Camaret, **Charlotte** (encore) pour l'écoute et le recul, seuls sur le sable les yeux dans l'eau, **Anne et Christopher** pour la pause famille, **Séverine** pour le cœur ouvert et les petites douceurs normandes, **Aurel et Aude** pour les russes blancs, l'eau de vie et l'ode au vin, **Julien et Mélanie** pour les souvenirs et les moutons, **Paul, Maxime, Nicolas, Romain et Gabriel** pour la bagarre et la balade en Solex et enfin **Romaric et sa famille** pour leur accueil. Mention spéciale pour les **copains et les copines du réseau des réserves naturelles** visitées sur le chemin ; grâce à vous, la transition s'est faite en douceur.

Malgré un contexte fait de restrictions, je me sens incroyablement chanceux d'avoir croisé la route de formidables artistes : **Juliette Z et La Zinuite** et leur magnifique spectacle Babel (Moulinage de Chirols), **La Mèche** grâce à qui j'ai redécouvert le bal-trad (La Roulotte, Sainte-Croix), **Heeka et Barrut** pour la claque musicale (Tans-Cévenoles, Sumène), **Vita Levina** pour la douceur de la soirée (Relais Nautique d'Octon, Octon), **Rosemonde** pour les fous-rires, **Mandé Brass Band** pour les déhanchés, **DJ Balec** pour les fins de soirées, **Edredon Sensible** pour mes tympans, **Florent Lestage** pour m'avoir réconcilié avec le cirque, **Super Panela** parce que c'était vraiment super, (Bonac-Plage, Bonac-Irazein), **The Superbagnères** pour Flashdance (Village Club de Superbagnères), **BetaBlock** même si c'est vraiment trop de la merde, **Maracujah** toutlemonde toutlemonde (c'est du bon reggae), et enfin **DJ Tinder** même si je n'ai pas pécho (Mixroscop' Festival, Le Village, Saint-Thual).

Merci également aux personnes qui m'ont aidé ou conseillé tout le long du projet. Je pense d'abord à mes comparses des apéros-rêves formé au printemps 2020 et composé d'**Alex, Canelle, Delphine** et **Stéphane**. Je pense aussi bien sûr à **Lolita** pour la création du site internet, **Aude 1** pour les échanges sans détours, **David** pour les encouragements, **Florent** pour le logo et le soutien, **Hélène** pour avoir scruté la moindre faute d'orthographe dans le document de projet, **Arnaud et Tangi** pour leurs retours toujours pertinents et **Aude 2** pour son expérience des entretiens semi-directifs. Merci également à **Clarisse** (BGE Perspectives), **Elisa** (France Active), **Mélissa** (Coopérative des tiers-lieux), **Laurent** (Compagnie des tiers-lieux), **Félix** (CREFAD), **Fred 1** (Zutique), **Marie-Lucile** (ARTIS - le lab) et **Fred 2** (La Recylade) pour leurs conseils avisés. Je souhaite particulièrement remercier **Aurélie** et toute l'équipe de la Coursive Boutaric pour leur accueil généreux au sein de l'espace de travail partagé et ma grande copine **Clara** pour tous les traitements statistiques que j'aurais été bien incapable de produire en si peu de temps.

Je n'oublie évidemment pas ma famille qui m'a toujours soutenu (bien que ce que j'envisageais de faire ne devait pas leur paraître très clair au départ), toutes ceux et celles qui m'ont laissé des petits mots en commentaire de mon journal de bord et enfin celles et ceux que j'oublie peut-être (mais je crois qu'ils ou elles ne doivent pas être très nombreux).

Enfin, je me remercie moi. Pour avoir fait des choix forts, pour avoir regardé les difficultés droit dans les yeux, pour ne jamais avoir lâché. Parfois, c'est important de le faire. Et là c'est le bon endroit.

En quelques mots

Porté de manière indépendante et autodidacte, le projet *Le Pestacle* est inscrit dans une démarche de reconversion professionnelle. Après plus de 12 ans en tant que chargé de projet au sein du réseau des Réserves Naturelles de France, j'ai en effet choisi de suivre la direction du secteur de la Culture et en particulier du monde du spectacle vivant et de la musique. Pour faire ce virage, j'ai choisi d'aller à la rencontre des tiers-lieux culturels qui, dans cette période instable, figurent comme de véritables atouts pour la Culture et pour les territoires.

Cette exploration m'aura conduit à la découverte de 21 tiers-lieux ou assimilés tiers-lieux. Au total et sur la base d'une grille d'entretien préalablement testée, 35 personnes ont été interviewées dans 17 lieux différents. Ces lieux ne sont représentatifs que de ce que j'avais envie d'aller voir : des lieux à dominante culturelle et majoritairement implantés dans des territoires ruraux. Tous sont par ailleurs en activité et aucun n'a émergé à l'initiative de collectivités³. Le présent rapport n'analyse donc qu'une petite partie de l'important gradient sur lequel se positionnent les tiers-lieux en France.

De la même façon, je ne me risque pas à essayer d'ajouter une nouvelle définition au terme de tiers-lieu. Tout simplement parce que le concept recouvre beaucoup de réalités parfois très différentes et que certains s'en revendiquent quand d'autres *font tiers-lieu*. Et puis, à tenter de trouver la définition parfaite, on perd de vue le principal : nos ressentis. Et les miens m'ont fait voir des rêves, des volontés, des coups de pouce, de la solidarité, des inspirations, des fêtes, des pros et des sourires. A la rencontre de mes sensations, j'ai su comment présenter ces lieux : en racontant des histoires ; les leurs bien entendu mais aussi celles de mes visites.

Chaque lieu est spécifique à son territoire et à ses citoyens. Les modèles socio-économiques par ailleurs varient d'un extrême à l'autre. Soit par choix, soit par maturité. Ainsi, l'étude aura mis en évidence quatre types de modèles. Parmi les principaux marqueurs, on retrouve le fait de se définir ou non comme un tiers-lieu, le nombre d'usages rémunérateurs, la part de subventions publiques dans le budget ou encore l'ancienneté. Mais les frontières sont loin d'être hermétiques et l'étude met en évidence un continuum de pratiques. Enfin, plutôt que d'analyser la réussite – ou l'échec – d'un tiers-lieu, j'ai tenté de mettre en évidence six principes qui, appliqués, font qu'on ne peut véritablement pas se tromper. Parmi ces principes, trois me semblent incontournables : co-construire avec les habitants, tester et expérimenter et sortir hors-les-murs.

En dernière partie, le rapport analyse trois thématiques distinctes. La première concerne la crise sanitaire et interroge la place de l'Humain et sa capacité de réaction. Bien sûr, les périodes alternées de repli voire d'enfermement ont été un frein pour l'activité et nombreux sont les collectifs qui ont été impactés. La crise aura néanmoins aussi apporté son lot d'opportunités et de solutions nouvelles. Elle démontre ainsi la grande capacité d'adaptation des collectifs qui d'ailleurs présentent, quasi-unanimement, un optimisme débordant. La deuxième thématique interroge la place des tiers-lieux dans la Culture et en particulier dans le spectacle vivant. Si certains les considèrent comme une voie d'avenir insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics, d'autres n'hésitent pas à les qualifier d'étiquette, dont l'échec semble même annoncé. Néanmoins et même s'il existe encore une marge de manœuvre, leur maillage, leur capacité à viabiliser des projets artistiques locaux, à rassembler toutes les générations, leur confèrent en effet un atout indéniable. Ils constituent par ailleurs de véritables laboratoires de la transition écologique, susceptibles de devenir des modèles de bonnes pratiques. Enfin, le dernier thème aborde les logiques de réseau. A l'heure où il existe une dynamique visant à doter chaque région d'un réseau régional⁴, les collectifs devront être attentifs à trouver un équilibre entre dynamiques ascendantes, spontanées et dynamiques descendantes, plus institutionnelles.

Bonne lecture.

³ Je précise que ce n'était pas volontaire

⁴ Au travers du dispositif de l'ANCT évoqué précédemment

Sommaire

Avant-propos	3
Merci !!!.....	4
En quelques mots	6
Introduction	9
I. Que la visite commence !.....	11
1. Les chiffres et éléments clés	11
2. Au-delà des chiffres, les ressentis	15
II. Qu'est-ce qui fait que ça « marche » ?.....	21
1. Tentative de typologie	22
2. Au-delà de l'analyse, les ressentis	28
III. Si on allait un peu plus loin ?	34
1. La crise sanitaire vue par les tiers-lieux	35
2. Tiers-lieux : leviers du renouveau culturel ?.....	40
3. La mise en réseau : une évidence ?.....	45
Conclusion.....	48
Bibliographie	52
ANNEXE 1 / Qui suis-je ?	53
ANNEXE 2 / Méthode de travail.....	54
ANNEXE 3 / Liste des lieux.....	56
ANNEXE 4 / Grille d'entretien 1.....	58
ANNEXE 5 / Grille d'entretien 2.....	59
ANNEXE 6 / Tournées des tiers-lieux.....	60

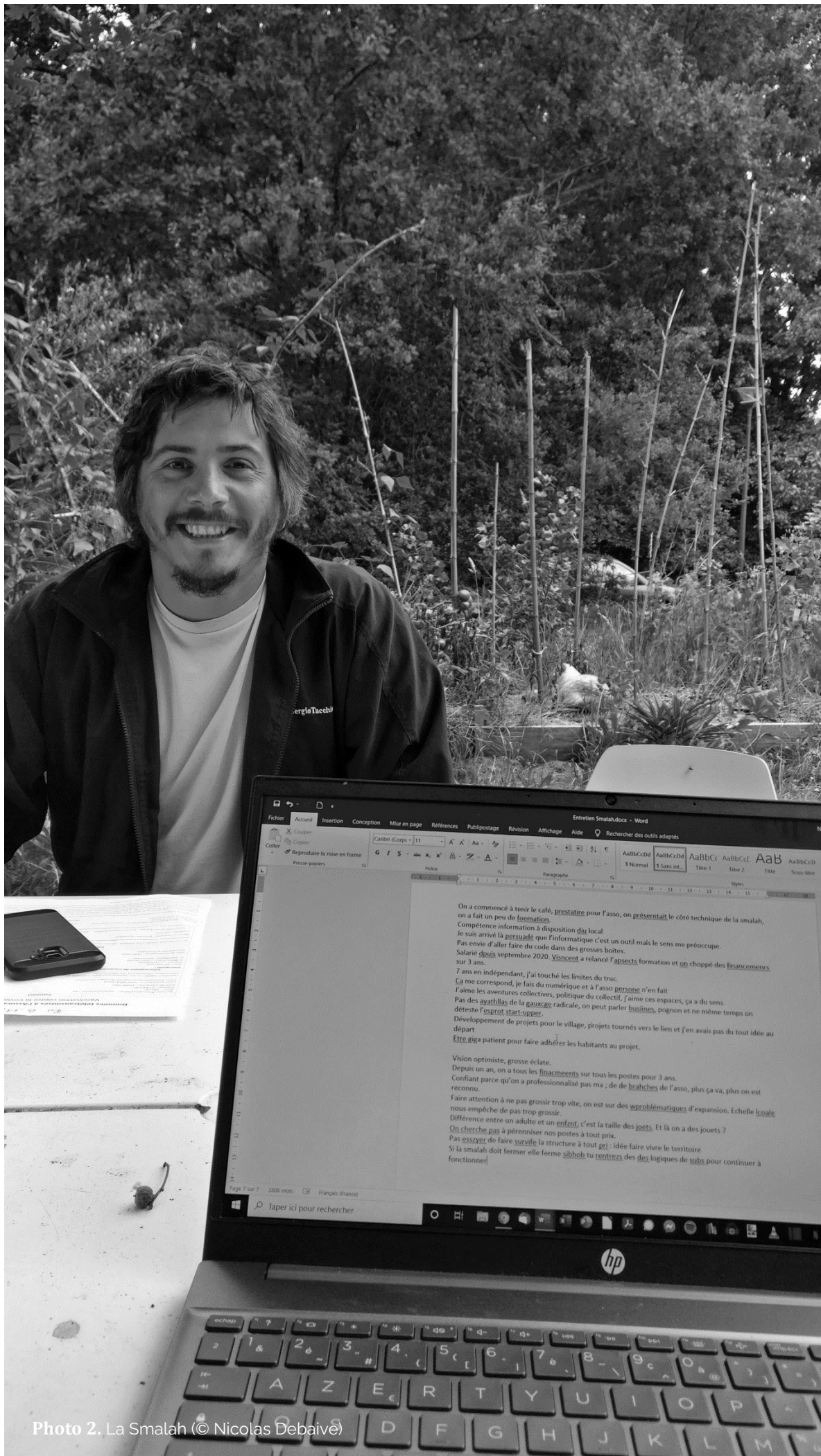


Photo 2. La Smalah (© Nicolas Debaivé)

Introduction

Préambule

Avril 2020. Quelques mois plus tôt, j'ai annoncé à ma Direction que je quitterai mon poste et donc le réseau des réserves naturelles au plus tard en avril 2021. Il me reste un an et je n'ai encore aucune idée de ce que je ferai de ma vie une fois la porte de mon bureau fermée. Je savais pourtant déjà deux choses. Pour commencer, je ne voulais plus d'un quotidien assis devant un ordinateur. Si l'informatique et le numérique constituent des outils essentiels dont je continuerai à me servir, je ne veux plus, par contre, me rendre esclave de leur utilisation. Deuxièmement, après des années passées au sein d'une tête de réseau nationale, je ressens désormais le besoin d'évoluer à une échelle beaucoup plus locale. Avec en toile de fond l'espérance que cela me permettra d'évaluer plus concrètement l'effet direct ou immédiat de mon travail.

J'ai mis beaucoup de temps à me rendre compte que tout mon être réclamait des changements profonds. Un documentaire – *Artistes de la Vie*⁵ – a agi comme un détonateur. Réalisé par l'association *On Passe à l'Acte*, le film traite simplement de choix de personnes qui ont décidé, un jour, qu'elles feraient ce qu'elles voudraient de leur vie. Qu'elles suivraient leurs rêves, quoiqu'il en coûte. Alors je me suis autorisé à m'écouter. Trop longtemps contenue, ma passion pour la musique et le spectacle vivant allait être enfin nourrie. Puis, j'ai simplement croisé mes envies (*terrain x local x spectacle vivant*) et je suis tombé sur un concept qui résonnait déjà en moi : celui de tiers-lieu culturel. Le début d'un projet de cœur qui m'amène à vous proposer ce petit rapport d'exploration.

Contexte

Crise et opportunités pour le spectacle vivant

On ne peut pas dire que la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19 aura épargné le monde de la Culture. Dans ces périodes alternées de repli voire d'enfermement, nous aurons été par ailleurs nombreux à regretter le sort d'un secteur qui agit pourtant comme un anti-dépresseur naturel. Ainsi, dans le spectacle vivant, l'activité en 2020 a été diminuée de 40% par rapport à l'activité mesurée en 2019. Dans le domaine artistique, ce sont les métiers de la musique et du chant qui ont été les plus impactés (Muller et Persinet, 2021). A moyen-terme, certains craignent même une inertie des comportements, un réflexe oublié d'aller au spectacle ou au concert. A tel point qu'un peu plus d'un professionnel sur dix envisage de se reconverter hors-secteur (Le Bail, 2021).

Ceci apparaît d'autant plus décourageant que de nombreux responsables associatifs culturels observent une forte perte d'adhésion, évaluée à 30% en moyenne (COFAC, 2021). Les jeux sont-ils faits pour autant ? Non, faut-il croire. Car, si les représentations ont été souvent reportées ou annulées, la crise sanitaire aura aussi fait émerger des réflexions sur d'autres manières de travailler, de créer et de produire : concerts virtuels, prestations dans des lieux inédits, concerts en jardin, au balcon, etc. Bien que fortement frappé, le secteur tente de rebondir ; interrogées dans le cadre d'une étude nationale, 44% des structures disent ainsi développer de nouvelles offres et activités (Le Bail, 2021). La pandémie bouleverse un secteur néanmoins déjà fragilisé et plusieurs militent pour une politique culturelle renouvelée, notamment au travers de dispositifs se revendiquant du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (Latarjet et Marguerin, 2022).

⁵ Sorti en 2019. De Pierre Westelynck. Par Mathias Lahiani

La dynamique des tiers-lieux ruraux comme moteur de résilience

Face à la crise, les modèles socio-économiques des structures culturelles sont mis à mal et révèlent des failles importantes. Néanmoins, dans ma profonde naïveté et tenant compte à la fois de leur proximité dans les territoires et de leur offre diversifiée d'activités, les acteurs culturels associatifs m'apparaisaient, et ce malgré leurs faibles ressources, parmi les acteurs les plus résilients. En dehors de la crise, ces espaces sont capables de générer des recettes propres, de mobiliser d'importantes contributions bénévoles et de fonctionner avec des subventions limitées par rapport à d'autres établissements du spectacle vivant (FEDELIMA, 2016). Ils sont également en mesure de développer des projets en direction des territoires, de générer de l'emploi, d'accompagner des démarches artistiques, qu'elles soient amateurs ou professionnelles (Latarjet et Marguerin, 2022).

Par ailleurs, du fait de leur construction sous forme d'écosystèmes coopératifs, les acteurs associatifs développent une économie de la réciprocité dont toutes les parties prenantes bénéficient. Et, dans ce contexte, les territoires ruraux constituent des terrains d'innovation susceptibles de porter des dynamiques nouvelles (Pineau, 2018). Dans ce paysage, les tiers-lieux – tels que popularisés par Ray Oldenburg (Oldenburg, 1989) – figurent parmi les moteurs de ce nouveau paradigme (Latarjet et Marguerin, 2022). De plus en plus considérés comme des atouts pour les territoires, l'État mais aussi les collectivités territoriales mettent en place des appels à manifestation d'intérêt en soutien à leur création, notamment via le plan de relance de la France (Ministère de la Culture, 2021). La dynamique de ce que certains n'hésitent pas à appeler des *phénomènes de société* est forte. En 2018, le rapport de la Mission Coworking (Levy-Waitz, 2018) estimait à 1800 le nombre de tiers-lieux en France. Sur les 2500 dénombrés en 2021 (France Tiers-Lieux, 2021), environ un tiers se définissent comme des tiers-lieux culturels.

Finalité et objectifs

Dans ce contexte, le projet a pour finalité de contribuer à la connaissance et à la reconnaissance des tiers-lieux culturels comme atouts des territoires et leviers du renouveau culturel. Le principe général est de réaliser, dans un contexte de crise sanitaire, une exploration itinérante de ces lieux répondant à deux objectifs principaux :

- Étudier la nature de ce que sont les tiers-lieux ou, plus généralement, des processus qui amènent à *faire tiers-lieu*.
- Analyser la manière avec laquelle ils ont vécu la crise et, en particulier, mettre en évidence les solutions qui ont été trouvées pour continuer de faire vivre la Culture et les artistes.

Méthode de travail

Réalisée pendant l'été 2021 sous la forme d'une exploration en van aménagé (juillet – septembre 2021), l'étude a permis de recueillir des informations issues d'une petite vingtaine de tiers-lieux culturels, sélectionnés sur la base d'un appel à idées lancé sur les réseaux sociaux. L'ensemble des entretiens ont été retranscrits sur un site web dédié⁶. L'analyse des données a été réalisée entre novembre 2021 et février 2022 (plus d'informations à l'annexe 2).

Ce rapport est divisé en trois grandes parties et laisse une grande place à mes ressentis. Je commencerai ainsi par présenter les lieux que je suis allé découvrir avant d'essayer d'analyser plus précisément leur fonctionnement et d'identifier des facteurs clés de réussite. Enfin, je finirai par développer trois sujets : la crise sanitaire, la culture et la dynamique de réseau.

⁶ <https://nicolasdebaive.wixsite.com/le-pestacle/les-tiers-lieux>

I. Que la visite commence !

Cela fait aujourd'hui un peu plus d'un an que j'ai commencé à m'intéresser aux tiers-lieux et véritablement six mois que je m'y attelle de manière sérieuse. Pour autant, je suis toujours incapable de répondre spontanément à une question récurrente : « *Des quoi ? Des tiers-lieux ? Jamais entendu parler, qu'est-ce que c'est ?* ». Et quand j'y suis confronté, je ressens assez bizarrement le besoin de sortir des phrases toutes faites, déjà éprouvées, avec un air de celui qui sait : « *Alors tu vois en fait, ce n'est ni la maison, ni le bureau...* ». Sauf qu'en général, je m'en sors très mal, je me mélange les pinceaux et mes interlocuteurs semblent encore plus dubitatifs qu'avant.

Alors, je tente de leur raconter le silence studieux de l'espace de coworking au Rucher Créatif (Troyes, Aube), le bruit de la scie à ruban dans l'atelier de La Roue (Chabeuil, Drôme) ou encore le reflet dans les sculptures en métal du Café de la Poésie (Saint-Sauveur-en-Puisaye, Yonne). Un tiers-lieu, c'est à la fois unique et indéfinissable. Mais comme il s'agit-là d'un rapport sérieux et qu'il faut bien que j'apporte ma pierre à l'édifice (Oldenburg, R. 1989, Burret, A. 2013 ; Besson, ER. 2018)⁷, je propose deux approches complémentaires qui devraient permettre aux lecteurs de comprendre de quoi j'envisage de parler dans ce rapport⁸ :

- La première approche doit pouvoir, en un clin d'œil et avec plein de chiffres clés à la clé, cerner les types de lieux que je suis allé visiter. C'est peut-être la seule partie du rapport qui n'est pas discutable d'ailleurs puisqu'elle est basée sur des faits quantifiables et vérifiables. « *J'ai mes chiffres !* » disent les politiques. Mais ce n'est peut-être pas un très bon exemple...
- Dans la deuxième approche, je propose de regarder au-delà des chiffres et de livrer une liste non-exhaustive de ressentis. Et d'une certaine manière, je me dis que cette partie-là non plus n'est pas discutable puisqu'après tout il s'agit de mes ressentis. Je sens que je vais beaucoup aimer rédiger ce rapport.

1. Les chiffres et éléments clés



21 visites et 35 interviews. Au total, 21 tiers-lieux auront été visités dans le cadre de cette exploration. Néanmoins, des entretiens n'auront pu être conduits que dans 17 d'entre eux. Ainsi, l'étude portera uniquement sur ces derniers (voir annexe 3). En moyenne, deux personnes ont été interviewées par lieu, soit 35 personnes.

→ *On dénombre 2500 tiers-lieux en 2021 (France Tiers-Lieux 2021)*

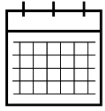
16 départements. Les tiers-lieux visités et pour lesquels des témoignages ont été recueillis sont localisés dans 16 départements, représentant 8 grandes régions de la métropole (voir figure 1 ci-après). La région Occitanie est la plus représentée dans cette étude avec 4 tiers-lieux. Au total, 6 500 km auront été parcouru pendant 82 jours.

→ *Toutes les régions sont dotées de tiers-lieux (France Tiers-Lieux 2021)*



⁷ Les débats autour des définitions ne m'ont jamais attiré. En ce sens qu'ils sont souvent extrêmement chronophages, mobilisent de nombreuses heures d'experts et qu'ils permettent rarement d'apporter des solutions concrètes à un problème donné. Je tente donc ici une pirouette.

⁸ Enfin j'espère parce que sinon j'ai écrit la suite pour rien.



Des lieux plutôt récents. Le calcul de la médiane nous indique qu'il y a autant de tiers-lieux créés avant 2015 qu'après 2015 (voir figure 2). Le plus ancien – Run ar Puñs – a vu le jour à la fin des années 70' quand les plus récents – La Roue et La Cafetière – ont été initiés au tout début de la crise sanitaire en 2020.

Pas toujours des tiers-lieux. Sur les 17 lieux visités, seuls 8 se considèrent tiers-lieux. Dans cette étude qui leur est consacrée, les tiers-lieux n'apparaissent pas donc pas majoritaires... On arrête là alors ? Non car comme précisé dans l'avant-propos, l'important est que ces espaces, que ces collectifs *fassent tiers-lieu*. Autrement dit, qu'ils ou elles portent une dynamique de coopération et d'intermédiation⁹.



La Culture pour tous. En dehors du Rucher Créatif, tous les lieux visités proposent des activités culturelles, à divers niveaux et impliquant divers moyens. Cela peut aller du simple concert au chapeau accompagnant un marché des producteurs à la professionnalisation d'artistes locaux. De l'exposition temporaire d'un habitant du village à l'organisation d'un festival d'arts de rue réunissant plus de 1 000 personnes.

→ Les lieux culturels représentent 1/3 des tiers-lieux (France Tiers-Lieux 2021)

Territoires ruraux mais pas que. Après application de la définition de l'INSEE citée dans l'avant-propos, il ressort que sur les 17 lieux visités, 5 sont considérés comme faisant partie d'une agglomération urbaine. Les tiers-lieux *ruraux* étant néanmoins majoritaires, le titre du rapport ne sera pas modifié (mais des nuances seront néanmoins apportées si cela s'avère nécessaire).



→ Un peu plus de la moitié des tiers-lieux sont situés hors des métropoles (France Tiers-Lieux 2021)



5 Fabriques de territoire. Tiers-lieux bénéficiant d'un soutien de l'État au travers de l'appel à manifestation d'intérêt du même nom lancé en 2019. En accompagnant ces initiatives, sans chercher à les *normaliser*, le Gouvernement entend leur conférer un rôle de tête de réseaux voire de centre de ressources au service des autres tiers-lieux ou projets de tiers-lieux du territoire. Parmi les 17 lieux visités, 5 ont été labellisés¹⁰.

→ 300 tiers-lieux sont aujourd'hui labellisés (France Tiers-Lieux 2021)

Hébergements privés. Bien qu'un certain nombre d'activités peuvent être menées hors-les-murs, les tiers-lieux sont en très grande majorité hébergés dans un ou plusieurs espaces de vie. Ces locaux où ont *fait ensemble* peuvent être mis à disposition ou loués soit par des collectivités publiques, soit par des acteurs privés. Sur les 17 lieux visités, seuls 4 sont hébergés dans des bâtiments publics.



Un modèle associatif prédominant. Même si les tiers-lieux peuvent recourir à divers types de modèles juridiques¹¹, l'association de Loi 1901 et les coopératives sont les modèles les plus fréquents. Dans le cadre de cette étude, le statut associatif est prédominant avec 16 lieux sur 17. Un seul – le Relais Montagnard – a choisi de faire évoluer son statut en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

→ 62% sont sous modèle associatif (France Tiers-Lieux 2021)

⁹ Je me doutais que vous descendriez jusqu'ici. Souvent utilisé en Sciences Humaines et Sociales, l'intermédiation fait référence à la capacité de différents groupes d'acteurs hétérogènes à travailler ensemble. Par exemple, on parle de processus d'intermédiation lorsque les habitants du territoire sont associés (genre vraiment) au développement d'un projet de tiers-lieu.

¹⁰ Entre temps, l'Aiguillage a également été labellisé, portant ainsi à 6 le nombre de fabriques de territoire

¹¹ Pour plus d'informations sur les modèles juridiques des tiers-lieux, n'hésitez pas à aller découvrir les excellents articles de En Roues Libres, le road trip (<https://enroueslibres-roadtrip.medium.com/mod%C3%A8les-juridiques-comment-choisir-le-bon-statut-pour-son-tiers-lieu-2143570dc4d8>)

Des lieux hybrides. Une des caractéristiques principales des tiers-lieux est de ne jamais mettre ses œufs dans le même panier. On parle de lieux hybrides, d'activités pluridisciplinaires ou de métissage d'activités. Beaucoup sont non-marchandes ; d'autres constituent des activités économiques à part entière (vente de produits, location d'espaces, etc.) qui agissent au service du projet. Les lieux visités font en moyenne état de 10 types d'usages et services¹² (voir figure 3 ci-après). La constante ? Tous mettent à disposition des espaces (stockage, résidence, bureaux, etc.) et tous proposent des événements, qu'ils soient d'ordre culturel (concerts, spectacles) ou non (conférences).



Des salarié.es mais surtout des bénévoles. En moyenne, les collectifs visités emploient trois personnes.es. Parmi les 17 lieux, 3 n'ont aucun ou aucune salariée quand d'autres peuvent compter sur une équipe importante. La Smalah, dans les Landes, emploie par exemple 10 personnes, dont une majorité à temps plein. Salarié.es ou non, les tiers-lieux ne seraient rien sans le bénévolat. En moyenne, les collectifs peuvent compter sur une trentaine de bénévoles actifs.

→ Plus de la moitié fonctionnent avec moins de 2 ETP (France Tiers-Lieux 2021)

Forte disparité des modèles économiques. Les lieux visités présentent un panorama élargi du point de vue financier. Compris entre 20 000 et 500 000 euros, le budget s'établit en moyenne à 200 000 euros annuel. Aucun tiers-lieu visité ne fonctionne aujourd'hui sans subventions publiques, même si on observe de grandes disparités. En moyenne, ces dernières représentent la moitié du budget annuel du lieu, avec des ratios allant de 5 à 80%.¹³



→ Le modèle économique repose en moyenne sur un ratio 50/50 (France Tiers-Lieux 2021)

Illustrations

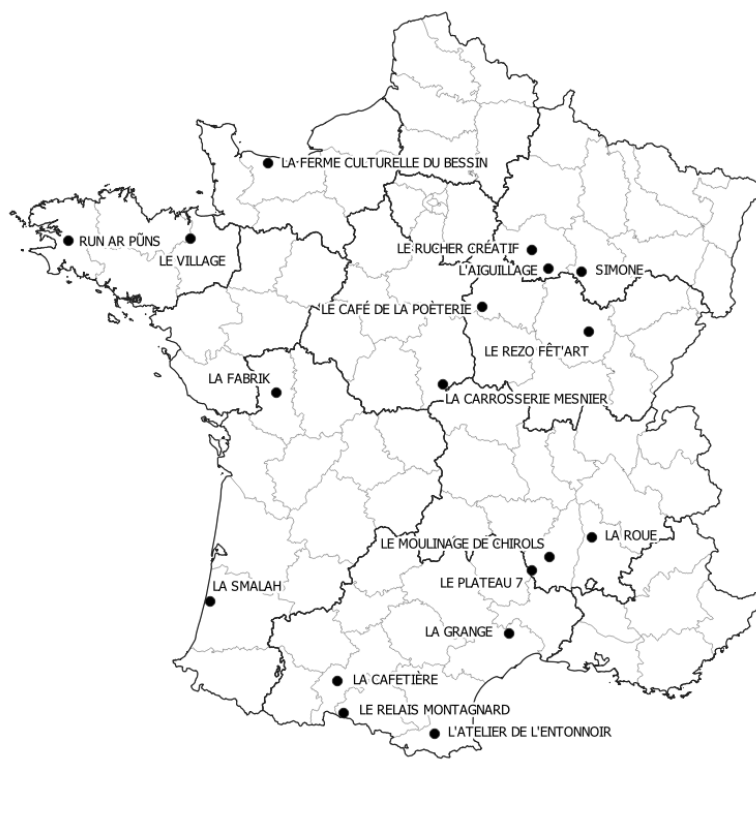


Figure 1. Carte de localisation des lieux visités

¹² Exemples d'usages et services : événementiel, ateliers partagés, ateliers permanents bar, restauration, accueil de résidences, location d'espaces, actions culturelles, logement, ressourcerie, coworking, formation, etc.

¹³ Les tiers-lieux labellisés Fabriques de Territoire bénéficient de subventions d'amorçage sur 3 ans pouvant aller de 25 000 à 50 000 euros annuels.

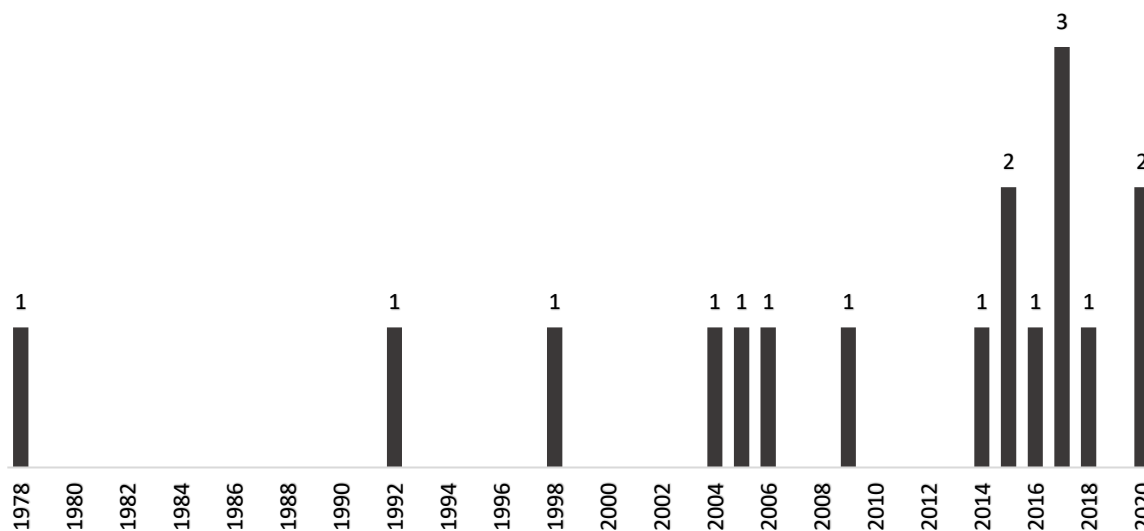


Figure 2. Histogramme des lieux visités par ancienneté de création

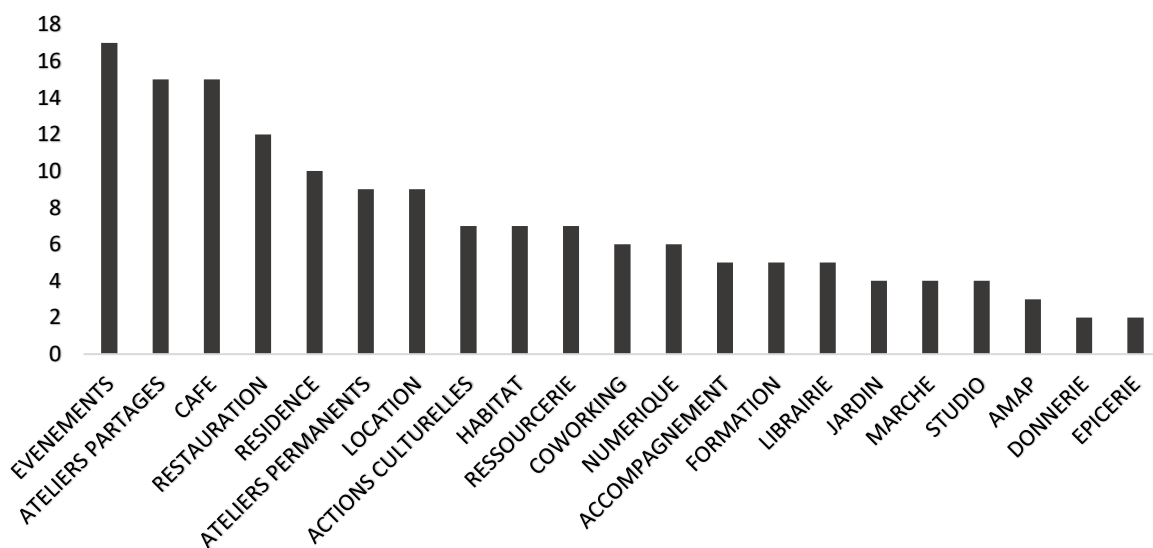


Figure 3. Histogramme des types d'usages et services proposés par les lieux visités. Premiers enseignements : tous les lieux visités mettent à disposition – contre rémunération ou non – des espaces (coworking, salles, stockage, etc.) et tous proposent des événements, qu'ils soient d'ordre culturel (concerts, spectacles) ou non (conférences).

« Je n'aime pas le terme tiers-lieux. C'est une appellation générique dans laquelle tu peux mettre tout et n'importe quoi. Et puis ça fait penser à tiers-état ou tiers-monde et dans tous les cas, ça nous détermine comme étant en dehors, ce qui n'est pas le cas. »

Laurent / Le Plateau 7

2. Au-delà des chiffres, les ressentis

Des rêves qui deviennent réalité

Un tiers-lieu, c'est une raison d'être, une envie de faire, une évidence souvent. C'est aussi une histoire qui vous ébouriffe les cheveux et qui vous rend un peu punk. On a tous eu, un jour ou l'autre, un rêve un peu fou. Les tiers-lieux, ce sont des rêves fous de gens fous qui ne doutaient pas qu'ils se réaliseraient un jour. *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait*¹⁴ déclamait Yoan, co-fondateur de la Grange (Causses-de-la-Selle, Hérault) ; qui ajoutera quelques secondes plus tard : « *Avec un peu de recul, je pense que nous sommes arrivés là où nous rêvions d'arriver il y a dix ans.* ». Et c'est vrai, la Grange est aujourd'hui un endroit ressource pour le territoire qui grouille de projets et de concerts. Et l'histoire est loin d'être finie.

Des volontés inébranlables

Aller au bout de ses rêves ne se fait pas en un claquement de doigts. « On n'a rien sans rien » me rappelle souvent une amie. Et c'est vraiment quelque-chose qui caractérise ces collectifs. Combien de fois ai-je entendu, notamment au sujet de la crise sanitaire qui les frappait de plein fouet : « *On n'a jamais rien lâché* ». Et c'est vrai ! Dans le cas du Moulinage de Chirols (Chirols, Ardèche), le collectif créé en 2015 n'a jamais cessé d'y croire et pourtant les enjeux étaient de taille ! On parle d'un bâtiment de 4 500 m², de travaux immenses alors qu'au sein du collectif, personne ou presque n'avait jamais mis les pieds sur un chantier de construction de cette envergure. Quant à l'Aiguillage (Polisot, Aube), le collectif a œuvré hors-les-murs, partout où il pouvait, au plus près des habitants et ce pendant 10 ans avant que l'ancienne gare – Point de ralliement de la révolte des vigneron Aubois en 1911 – soit réhabilitée et investie. Inarrêtables !

Des coups de pouce

Cela peut paraître évident mais il est bon de le répéter. Tous les tiers-lieux sont dans une démarche altruiste d'aide et de soutien. Ce sont des lieux où on peut venir avec une idée, monter un projet, fédérer autour de ce projet et le mettre en œuvre. A partir de rien ou presque. C'est ce qui fait qu'on *fait tiers-lieu* (Thomas Fremaux dans *Tiers-Lieux à but non lucratif, 2021*). Au Rézo Fêt'Art (Dijon, Côte d'Or), accompagner et soutenir les projets individuels et collectifs fait partie intégrante de l'ADN du collectif. Tu veux te lancer comme prof de Yoga ? Organisons des ateliers ! Tu as besoin de matériel pour ton premier festival ? Prend ce que tu veux ! Les tiers-lieux permettent aussi de révéler les rêves des gens. Pour avoir mené des projets avec le Rézo Fêt'Art, je peux témoigner de la chance inouïe de bénéficier d'un tel lieu à deux pas de chez moi. A Run Ar Puñs (Chateaulin, Finistère), les artistes sont rois. On accompagne les groupes de bout en bout, depuis l'identification du projet jusqu'à la diffusion, en passant parfois par de la co-production. Les artistes en résidence sont par ailleurs systématiquement payés et l'espace leur est mis à libre disposition.

« *Avec un peu de recul, je pense que nous sommes arrivés là où nous rêvions d'arriver il y a dix ans.* »

Yoan / La Grange

¹⁴ La citation n'est pas de Yoan mais bien attribuée à Mark Twain



Photo 3. Interview à La Grange (© Charlotte Ricaud)



Photo 4. Studio 1 - Moulinage de Chirols (© Nicolas Debaive)



Photo 5. Salle de concert - Run Ar Puñs (© Nicolas Debaive)

Des espaces de lien social et de solidarité

Les tiers-lieux, ce sont aussi des lieux où, à bout de souffle ou à court d'idées, on trouve un soutien moral, un repas chaud voire même parfois, lorsque c'est possible, un toit pour quelque temps. L'Atelier de l'Entonnoir (Prades, Pyrénées Orientales) est un exemple parlant. Grâce à sa cantine populaire, le repas bio et local est proposé à un prix dérisoire, ce qui permet à des gens dans le besoin de s'offrir, de temps en temps, un petit resto. Les mots de Luc, administrateur de l'Atelier sont sans équivoque : « *Le jour où tu te retrouves dans la merde, viens à l'Entonnoir, il y a aura toujours des gens à qui parler. Tu peux même passer une nuit ou deux si tu as besoin* ». Si les tiers-lieux ne font pas tous *dans le social*, aucun ne refusera de tendre la main. Le lien social est aussi ce qui a guidé Aliénor et Greg à fonder La Roue (Chabeuil, Drôme). Re-connecter les gens et faire ensemble, un credo que tous partagent.

Des personnes inspirées et inspirantes

Pendant mes interviews, combien de fois me suis-je surpris à penser : « *C'est dingue, ils ont tout compris* ». Il faut dire que, dans la très grande majorité des cas, l'existence des lieux à la rencontre desquels je suis allé s'impose comme une évidence. Et, au-delà même de leur existence, c'est ce qu'ils en font qui s'imbrique parfaitement dans le territoire dans lequel ils sont implantés. La Cafetière (Aurignac, Haute-Garonne) est le lieu convivial de rencontres et de partage qui manquait dans le village. Pour autant – et parce que le lieu souhaite s'inscrire en complémentarité et non en concurrence –, le collectif a décidé de n'ouvrir que lorsque l'autre bar d'Aurignac est fermé. L'important, c'est qu'il y ait toujours quelque chose qui se passe au village, que ça soit au travers des activités de la Cafetière ou non. Logique. A Chateaufvillain, SIMONE est implanté dans l'ancienne usine Le Chameau. Son nom commémore toutes les femmes qui y ont travaillé. Mais au-delà même, il résonne avec toutes les femmes qui, dans ces territoires plutôt pauvres et éloignés des grands centres, ne bénéficiaient pas ou peu de systèmes de solidarité et de convivialité. SIMONE devient alors en quelque sorte un *tiers-lieu de recherche* et décide de monter un projet associant artistes et sociologues. Avec notamment une question centrale : qu'est-ce que l'association peut mettre en place de façon ajustée aux besoins des filles et des femmes ? Évident.

Un certain sens de la fête

Loin des clichés, j'ai ressenti chez chacune des personnes que j'ai interrogées un certain sens de la fête. Qu'il s'incarne autour d'histoires, autour d'un verre, ou encore autour d'un concert, il confère aux personnes qui le détiennent une certaine idée de la société, une envie de vivre pleinement, une inclination à partager des moments de joie et de convivialité. Je me souviendrai toujours d'une amie qui ne comprenait pas quel plaisir je pouvais éprouver à organiser un festival alors qu'il était tellement plus simple d'y participer. Avec du recul, je pense que c'était de savoir que j'étais en partie responsable, pour une soirée, de l'apparition d'un sourire sur la tête des gens. Et c'est ce qui guide tous les acteurs du spectacle vivant de manière générale. Parmi les lieux que j'ai visités, plusieurs organisent de grands rendez-vous festifs. Le Relais Montagnard (Bonac-Irazein, Ariège) organise le festival Bonac-Plage depuis six ans. La programmation est riche et mélange tous les styles ; et donc tous les gens et toutes les générations, depuis le spectacle pour enfants jusqu'au concert de noise. Le Village (Saint-Thual, Ille-et-Vilaine) a organisé en 2021 la première édition de son Microscop' Festival. Quand j'ai évoqué avec le collectif la programmation, la réponse ne m'a pas surpris : « *De la musique pour faire la fête !* ».

« *J'ai la sensation de vivre une histoire humaine faite de liens plus qu'une histoire professionnelle.* »

Paco / La Smalah



Photo 6. Bar extérieur – Atelier de l'Entonnoir (© Nicolas Debaive)



Photo 7. Interview à la Cafetière (© Nicolas Debaive)



Photo 8. Microscop' Festival – Le Village (© Nicolas Debaive)

Un professionnalisme à toute épreuve

La fête oui mais de qualité. Et la recherche de qualité (d'accueil des artistes et des festivaliers, de son, de repas, de boissons, etc.) suppose que les collectifs soient professionnels ou qu'ils ont dû se professionnaliser. S'il y a quelque-chose que je dois retenir de cette exploration, c'est le sérieux et la rigueur avec lesquels tous ces collectifs entreprennent leurs activités. Ceci étant peut-être dû, en partie, au fait que les collectifs regorgent de personnes au parcours souvent très riches (experts techniques, militants, entrepreneurs, etc.) (Cleach. O. et al. 2015). La Smalah (Saint-Julien-en-Born) est ainsi parvenue à professionnaliser la plupart des branches de l'association¹⁵, que ce soit au niveau de la gouvernance, de la gestion interne ou des outils de collaboration. Ici, on peut parler business et en même temps, on déteste l'esprit start-upper. Le Rucher Créatif (Troyes, Aube) avec ses open-spaces y ressemble pourtant beaucoup. Mais si le bourdonnement des résidents fleure bon l'entrepreneuriat, on y réinvente le travail, on lui donne un sens – ici la transition écologique et numérique. Que ce soit à La Smalah ou au Rucher Créatif, beaucoup me diront qu'ils ont davantage la sensation de vivre une histoire humaine qu'une histoire professionnelle. Et c'est plutôt bon signe.

Des sourires aux lèvres

Cela peut paraître un peu niais mais c'est important de le dire. A mon arrivée dans chaque lieu, je n'ai jamais eu que des sourires. Que ce soit de la part des personnes que j'étais directement venu rencontrer ou de la part des résidents, qu'ils aient été informés ou non de mon passage. Ça m'embête de paraphraser McDonald's mais leur credo – « *Venez comme vous êtes* » s'applique pourtant bien plus aux tiers-lieux qu'à la chaîne de fast-food. L'absence de jugement est ce qui guide la façon d'accueillir. Après tout, si tu es là, c'est que tu n'es pas un mauvais bougre. Comme lors de mon passage à l'Atelier de l'Entonnoir (Prades, Pyrénées Orientales) où, à peine passé la porte, j'ai été pris par la main et enrôlé comme guitariste le temps d'une chanson. Comme au Plateau 7 (Montselgues, Ardèche) où j'ai été invité, tarte maison à la main, à écouter les lectures poétiques d'étudiants des beaux-arts en résidence. Ou encore lorsque Christelle m'a emmené cueillir des fleurs pour garnir les assiettes au Moulinage de Chirols (Chirols, Ardèche). Des sourires francs, des sourires vrais, que demander de plus ?



Photo 9. Le sourire de Solenne – Carrosserie Mesnier (© Nicolas Debaive)

¹⁵ Espace de vie sociale, espace de formation, espaces de création et de sensibilisation autour de l'économie circulaire



Photo 10. Le Relais Montagnard (© Nicolas Debaive)

II. Qu'est-ce qui fait que ça « marche » ?

Les tiers-lieux se distinguent d'autres types d'organisations dans le sens où les indicateurs de « réussite » portent davantage sur des notions relevant du bien-être, de la solidarité ou de l'adhésion que sur des considérations d'ordre financier. Dans ces lieux, la performance n'est pas recherchée ; ce qui n'empêche pas les collectifs d'être efficaces dans l'exécution de leurs missions. Dès lors, comment mesurer le succès d'un tiers-lieu ? Rien n'est moins évident...

On peut spontanément penser qu'un tiers-lieu qui *marche bien* est un lieu qui s'impose localement comme une évidence tant les activités proposées sont en phase avec leur territoire. La messe est dite ? Pas vraiment. Car comme je l'ai découvert lors de ce voyage, un collectif peut avoir les meilleures intentions du monde, proposer des activités entièrement tournées vers le territoire, vers le lien aux autres, jeunes comme aînés, et pourtant ne pas du tout être considéré par les habitants ou les élus de la Commune dans laquelle il est implanté. Sur les 17 lieux, seuls 3 disent être particulièrement bien intégrés dans leur territoire. L'ancrage territorial est une affaire de patience m'ont-ils tous avoués...

On pourrait aussi mesurer la réussite d'un tiers-lieu au nombre de bénévoles. Après tout que serait un tiers-lieu sans bénévoles ? Je n'ai pas besoin d'aller me plonger dans la littérature pour savoir que cela n'existe pas... Mais ne faut-il pas être plus fin dans l'analyse et s'intéresser davantage à la dynamique de renouvellement des bénévoles ? Le collectif parvient-il à recruter facilement de nouvelles personnes ? Permet-on aux anciens bénévoles de passer la main ? Dans un contexte où la crise sanitaire met justement à mal leur mobilisation, cet angle paraît d'autant plus pertinent aujourd'hui.

Plus prosaïquement, la réussite pourrait aussi tenir à la capacité d'un tiers-lieu à créer de l'emploi. C'est en tout cas un des indicateurs qu'on imagine être particulièrement scruté par les pouvoirs publics pour justifier de leur démarche d'accompagnement, en particulier dans le cadre de France Relance. Mais là aussi, le bât blesse. Créer de l'emploi n'a de sens que si cela répond à un besoin, que si cela sert véritablement les habitants du territoire. On peut avoir une dizaine de salariés biberonnés aux subventions publiques et être complètement hors-sol. Mais alors on ne parlerait plus vraiment de tiers-lieux...

L'exercice n'est définitivement pas facile. Alors pour tenter d'y parvenir, je décide ici de développer deux approches :

- Avec la première, basée sur l'utilisation de méthodes statistiques, je chercherai à regrouper les lieux selon leurs ressemblances. En quelques sorte, cela revient à réaliser une sorte de typologie de modèles socio-économiques. Je partirai du principe qu'il n'y a aucun lieu qui *ne marche pas* et essaierai d'identifier, pour quatre types de lieux, ce qui fait leurs particularités.
- La deuxième est basée – encore une fois – sur mes ressentis. Plutôt que tenter de définir des indicateurs de *réussite*, je vais tenter de lister ce qui, pour moi, constitue des facteurs de réussite. Plutôt que de regarder a posteriori si oui ou non un lieu est un succès, mettons le cap sur ce qui fait, qu'à coup sûr, on ne peut pas vraiment se tromper.

« A la FabriK, on mélange les genres et les gens depuis le début. »

Claude / La FabriK

1. Tentative de typologie

Tenter d'identifier des tendances est d'autant plus difficile que le jeu de données est hétérogène. Or, les lieux à la rencontre desquels je suis allé sont assez différents les uns des autres comme le suggèrent les chiffres exposés dans la première partie. On retrouve néanmoins quelques points communs. En dehors du Relais Montagnard, tous fonctionnent sous un modèle associatif. En dehors du Rucher Créatif, tous peuvent être qualifiés de lieux *culturels*. En dehors de La Roue, tous ont une activité de café et/ou de restauration. Mais pour le reste, les modèles choisis par les collectifs semblent parfois très éloignés. Alors, comment y voir clair ?

Intuitivement, pendant mon voyage, j'ai été tenté de regrouper mentalement certains lieux entre eux ; au travers des personnes qui les animent, des valeurs qu'ils portent, au travers du type d'activités proposées mais aussi au travers des usages qui fondent leur modèle socio-économique. Tel lieu ressemblait à tel autre lieu mais je ne parvenais pas à mettre le doigt sur les marqueurs qui fondaient ces ressemblances – ou ces différences. C'est pourquoi, lorsqu'une amie m'a proposé de regarder mon jeu de données¹⁶ sous le prisme des statistiques, j'ai aussitôt accepté. Quitte à confronter le regard *froid* de sa méthode d'analyse avec mes intuitions initiales.

La méthode qui a été utilisée pour traiter mes données est une analyse multifactorielle ou analyse factorielle multiple. Multiple car les données qui composent mon tableau mélangent des *variables* quantitatives (ex : le nombre de salariés) et qualitatives (ex : le statut juridique) – voir *tableau 1 ci-dessous*. Elle permet, pour faire simple, de représenter visuellement les lieux qui présentent le plus de similitudes sur un graphique (voir figure 4) défini selon deux axes censés expliquer le mieux la variabilité (autrement dit les différences entre les sites). Une classification ou catégorisation peut être ensuite appliquée sur les résultats donnés par l'analyse multifactorielle pour aboutir à un dendrogramme (voir figure 6). Ce type d'illustration permet de mettre en évidence des regroupements, dans notre cas ici, notre tentative de typologie des tiers-lieux visités.

VARIABLE	SIGNIFICATION	VARIABLE	SIGNIFICATION
TIERS_LIEU	Se considère comme tiers-lieu ou se revendique du contexte (OUI / NON)	DONS	Dons (OUI / NON)
FABRIQUE	Labellisation Fabrique de Territoire (OUI / NON)	FORMATION	Organisation de formations (OUI / NON)
RURAL	Localisation dans une zone rurale (OUI / NON)	LOCATION	Location d'espaces (OUI / NON)
ANNEE	Année de lancement du collectif	PRESTATIONS	Prestations de service (OUI / NON)
STATUT_PRIV	Bâtiment privé (OUI / NON)	VENTE_PRODUIITS	Vente de produits (OUI / NON)
STATUT_PUB	Bâtiment public (OUI / NON)	NBRE_USAGES_REMUN	Nombre d'usages rémunérateurs
USAGES	Nombre d'usages tous types d'usages confondus	SALARIES	Nombre de salariés
ADHESIONS	Adhésions (OUI / NON)	BUDGET	Budget annuel du lieu
ANIMATIONS	Organisation d'animations (OUI / NON)	RATIO	Part de subventions publiques dans le budget annuel
BILLETTERIE	Existence d'une billetterie (OUI / NON)	BENE	Nombre de bénévoles
CAFE_RESTO	Activité de bars et/ou de restauration (OUI / NON)		

Tableau 1 : Liste des variables utilisées dans le cadre de l'analyse multi-factorielle

¹⁶ Voir annexe 2. Méthode de travail

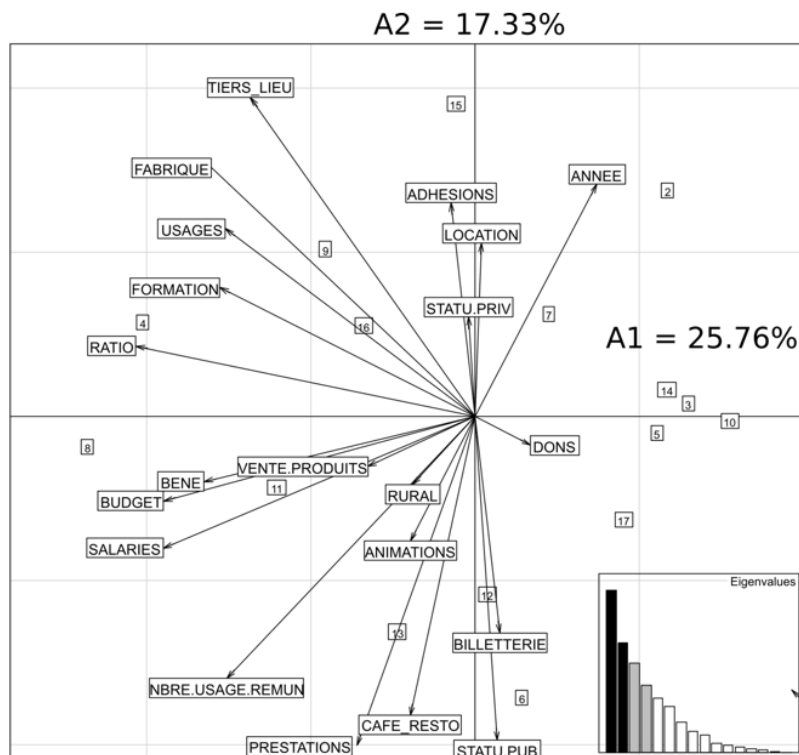


Figure 4. Analyse multifactorielle relative au fonctionnement des lieux visités. Les variables sont représentées sous la forme de flèches directionnelles. Les numéros correspondent aux 17 tiers-lieux pour lesquels des données sont disponibles. Les sites les plus proches les uns des autres partagent des similitudes plus fortes qu'avec ceux desquels ils sont éloignés. Leurs similitudes sont à rapprocher des flèches directionnelles proches desquelles ils sont situés.

C'est toujours plus facile avec un exemple. Prenons les lieux 4, 9 et 16 (soit La Grange, La Fabrik et SIMONE). Tous les trois partagent le fait de se considérer comme *tiers-lieux*, d'être labellisés *Fabriques* de Territoire, de proposer de nombreux *usages*, dont des *formations*. Des éléments que ne partagent pas les lieux 3, 5, 10, 14 et 17 (soit le Plateau 7, L'Atelier de l'Entonnoir, Le Village, Le Café de la Poèterie et l'Aiguillage¹⁷) situés de l'autre côté du spectre.

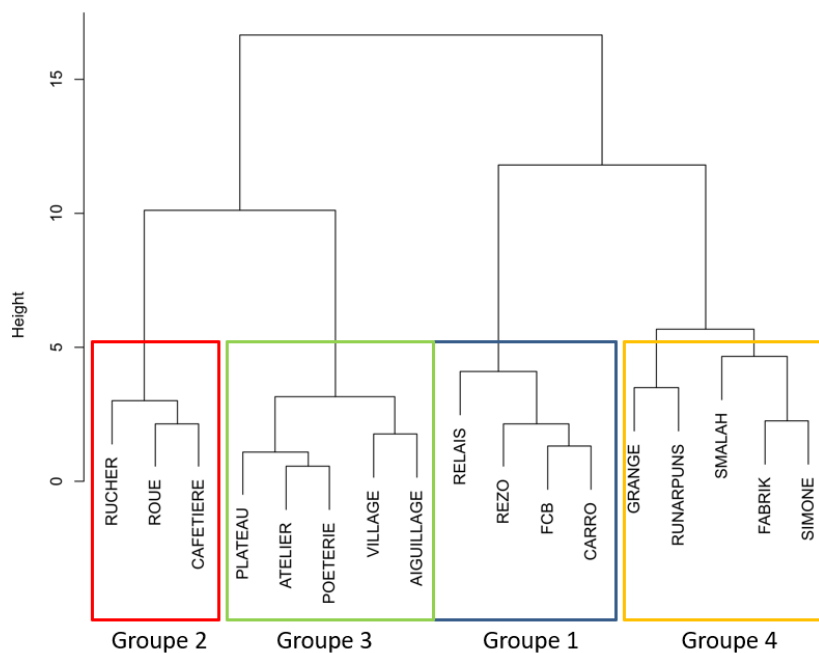


Figure 5. Complémentaire de l'analyse multifactorielle, le dendrogramme réalise des regroupements hiérarchiques permettant d'organiser des données en arborescence en fonction de leurs similitudes.

¹⁷ L'Aiguillage a depuis été labellisé Fabrique de Territoire. En conséquence, si l'analyse était à nouveau réalisée avec cette information mise à jour, le numéro correspondant au lieu se situerait à un tout autre endroit.

A la lecture de ces figures, il est important de préciser que ces analyses ne reflètent pas la réalité. En aucun cas d'ailleurs elles ne s'imposent comme une forme de vérité. Les frontières entre les groupes ne sont pas hermétiques ; on parle d'un continuum de pratiques. De même qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais modèles. Comme aime à le rappeler Sidonie du Rucher Créatif (Troyes, Aube) : « *Chaque lieu est spécifique à son territoire et à ses citoyens, la gouvernance collective dépend des individus qui la composent, le lieu vit avec ses usagers et les personnes qui l'animent* ». Il faut regarder ces outils pour ce qu'ils sont : une base d'inspiration mais aussi de discussion permettant de dégager des grandes lignes, de grandes tendances. Quatre en vérité que je vais m'attacher à analyser dans les prochaines lignes. Commençons par les identifier et préciser ce qui fait la ou les spécificités de chaque groupe.

Groupe 1 : Les micro-lieux culturels¹⁸ mûres

Lieux concernés :

- Le Relais Montagnard (Bonac-Irazein / Ariège)
- Le Rézo Fêt'Art (Dijon / Côte d'Or)
- La Ferme Culturelle du Bessin (Saint Gabriel-Brécy / Calvados)
- La Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond / Cher)

Ce qui les caractérise :

- Ne se définissent pas comme des tiers-lieux
- Un petit nombre d'usages dont une bonne partie sont rémunérateurs
- Un budget annuel non-négligeable (moyenne = 250 000 euros)
- Des financements publics qui représentent la moitié ou moins du budget annuel
- Un nombre de salariés moyen (moyenne 4 salariés)
- Un nombre de bénévoles actifs relativement important

Description rapide. Les micros-lieux culturels mûres sont d'abord des lieux qui ne se définissent pas comme des tiers-lieux. Ils sont mûres dans le sens où ils semblent avoir atteint une forme d'équilibre dans leur fonctionnement et leur modèle socio-économique. Ces collectifs sont en effet à l'aise dans la recherche de financements ; que ce soit au travers du développements d'activités rémunératrices (bars, restauration, prestations de services, billetterie, formations, etc.) ou au travers de subventions liées pour une grande partie à la mise en œuvre de projets culturels. Leur budget annuel – en moyenne 250 000 euros – leur donne la possibilité de s'appuyer sur une petite équipe de salariés – en moyenne 4 salariés. Leur ancienneté leur permet de compter sur un nombre non-négligeable de bénévoles actifs – en moyenne 35 bénévoles. Nombreuses enfin sont les activités qui sont menées hors-les-murs.

« *De manière générale, personne n'est indifférent au Relais !* »

Sylvain / Le Relais Montagnard

¹⁸ Le terme de micro-lieux est emprunté à la dynamique bretonne en cours et coordonné par Supermab

La Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond / Cher). Installée il y a plus de 30 ans, la Carrosserie Mesnier emploie 4 salariés permanents : une directrice, une personne chargée de la gestion administrative, du centre de formation et des ressources humaines, un régisseur et une fée du logis. Le collectif peut compter en moyenne sur 20 à 30 bénévoles actifs. Le budget annuel de l'association se situe autour de 300 000 euros sur une année normale. Les subventions publiques (Région, Département, Ville et DRAC¹⁹) représentent la moitié des ressources. Les autres recettes sont divisées entre la billetterie, les chantiers artistiques, les stages, le centre de formation sur les arts du clown, les actions culturelles, la buvette (anecdotique), la location de salles et de matériel et les adhésions.



Le Relais Montagnard (Bonac-Irazein / Ariège). Installé en 2014, le collectif emploie environ 6 salariés permanents en contrat court²⁰, représentant 5 ETP²¹. En période d'activités, jusqu'à 13 salariés peuvent se côtoyer au Relais. Le collectif a également recours à des services civiques et des woofers. Depuis l'installation en 2014, le chiffre d'affaires est en pleine croissance : de 56 000 euros à 250 000 euros en 2020. Les ressources sont majoritairement issues de recettes propres (hôtel, bar, restauration, cantine, billetterie concerts, épicerie) mais aussi de subventions d'aide à l'embauche (contrats aidés), de subventions publiques (aides directes à la culture, subventions d'investissement) et enfin d'apports des sociétaires (marginal). Pour plus de détails, voir Picard, S. 2019.

Groupe 2 : Les nouveaux tiers-lieux

Lieux concernés :

- Le Rucher Créatif (Troyes / Aube)
- La Roue (Chabeuil / Drôme)
- La Cafetière (Aurignac / Haute-Garonne)

Ce qui les caractérise :

- Se définissent comme des tiers-lieux
- Ont été créés il y a moins de 5 ans
- Des recettes propres portées par un petit nombre d'usages plutôt rémunérateurs
- Un budget annuel moyen (moyenne = 150 000 euros)
- Des financements publics qui représentent la moitié ou moins du budget annuel
- Un petit nombre de salariés (en moyenne 1,5)
- Un petit nombre de bénévoles actifs (une petite dizaine de personnes)

Description rapide. Ce groupe apparaît, du fait de mon expérience à leur contact, l'un des moins homogène de la série. En conséquence, il n'est vraiment pas évident à décrire. Attardons-nous néanmoins sur leurs similitudes. En premier lieu, et à la différence du premier groupe, tous ici se définissent comme des tiers-lieux et s'en revendiquent. D'ailleurs, les fondateurs ont développé une connaissance aiguisée de leur fonctionnement²² et la dynamique institutionnelle existant aujourd'hui autour des tiers-lieux ne leur est pas étrangère. Il n'est ainsi pas surprenant d'observer que les fondateurs s'inscrivent activement dans la construction de réseaux territoriaux et que deux des lieux bénéficient d'un label²³. Ces lieux ont aussi tous les trois la particularité d'être récents, voire très récents. La Roue et la Cafetière ont par exemple ouvert leurs portes au tout début de la crise sanitaire. Leur modèle socio-économique est concentré sur relativement peu voire très peu d'activités rémunératrices. Pour La Cafetière, 75% des recettes sont issues des activités du café. Au Rucher, les ressources propres sont principalement tirées des activités de professionnalisation (formations, plateformes de compétences) et de location d'espaces (coworking, salles). En termes de budget, les disparités sont fortes : de moins de 100 000 euros à un peu plus de 300 000 euros.

¹⁹ Direction Régionale des Affaires Culturelles

²⁰ Du fait de la précarité imposée par les conventions avec la Mairie

²¹ Equivalents temps-plein

²² Notamment au travers de formations dédiées (telles celle proposée par Sinny&Ooko à Paris ou Imaginations Fertiles à Toulouse par exemple).

²³ Le Rucher Créatif a obtenu le label "Fabrique de territoire" délivré par le Ministère de la Cohésion des territoires en novembre 2020. La Roue a été labellisée Espace Public Numérique par le Département de la Drôme en novembre 2021.

La Cafetière (Aurignac / Haute-Garonne). La Cafetière propose un panel de services diversifié : ateliers partagés, ateliers de réparation de vélo, concerts en haute-saison, librairie en dépôt-vente, etc. Avec les deux étages que le collectif devrait récupérer, un service de location de salles et d'espaces de coworking devrait être développé dans les prochains mois. Néanmoins, la principale source économique de la Cafetière... c'est le café, qui concentre 75% des recettes. Établi autour de 45 000 euros la première année, le budget est réévalué à 100 000 euros en 2021. Pour compléter le budget, l'association a recours à quelques subventions publiques, notamment le département de la Haute-Garonne qui les soutient depuis leur lancement au travers de sa politique de développement des tiers-lieux. L'association emploie deux personnes en contrat court, notamment afin de soulager les bénévoles pendant les périodes de forte activité. La Cafetière accueille également deux personnes en service civique et peut compter sur une trentaine de bénévoles actifs. La coordination de l'activité est réalisée au travers de l'auto-entreprise d'une des fondatrices.



Le Rucher Créatif (Troyes / Aube). Multi-usages, le Rucher Créatif développe toutes sortes d'activités regroupées en trois offres : le rucher learning (activités de formation), le rucher network (plateforme numérique mettant en relation les acteurs du Rucher et les entreprises du territoire) et le rucher coworking (activité de location de salles ou d'espaces de travail). Une cantine en insertion et végan – la première à Troyes – a également élu domicile au rez-de-chaussée du bâtiment. L'association emploie trois salariées pour la coordination, la gestion et la recherche de financements. Elle a également récemment embauché un conseiller numérique et a recours à des étudiants en alternance ainsi qu'à des volontaires en service civique et peut compter sur une dizaine de bénévoles actifs. Le budget annuel est estimé aux alentours de 300 000 euros. Les ressources sont partagées à part égale entre recettes propres et subventions publiques. L'association cherche à pérenniser son modèle économique et éventuellement diminuer la part de financements publics dans le budget.

Groupe 3 : Les micro-lieux culturels en devenir

Lieux concernés :

- Le Plateau 7 (Montselgues / Ardèche)
- L'Atelier de l'Entonnoir (Prades, Pyrénées-Orientales)
- Le Café de la Poésie (Saint-Sauveur-en-Puisaye / Yonne)
- Le Village (Saint-Thual / Ille-et-Vilaine)
- L'Aiguillage (Polisot / Aube)

Ce qui les caractérise :

- Ne se définissent pas comme des tiers-lieux
- Un petit nombre d'usages dont peu sont rémunérateurs
- Un budget annuel modeste (moyenne = 50 000 euros)
- Des financements publics qui représentent moins du quart du budget annuel
- Un ou une salariée à mi-temps
- Un nombre de bénévoles actifs moyen (une vingtaine de personnes)

Description rapide. Comme les lieux qui composent le Groupe 1, les micros-lieux culturels en devenir ne se définissent pas non plus comme des tiers-lieux. J'ai choisi le qualificatif *en devenir* car leur modèle socio-économique ne semble pas, à ce jour, stabilisé ; que ce soit du point de vue des financements ou du point de vue de la maturité du projet culturel. Bien que ces collectifs n'aient pas encore atteint leur *rythme de croisière*, aucun d'eux ne semble en extrême difficulté (même malgré la crise de la Covid-19). A la différence des lieux qui composent le groupe 1, les micros-lieux culturels en devenir proposent un nombre limité d'activités rémunératrices et les subventions publiques représentent une faible partie de leurs ressources. En conséquence, leur budget annuel est généralement modeste – aux alentours de 40 000 euros – et seuls trois d'entre eux ont été en capacité de recruter un ou une salariée (tous à temps partiel). Le plus souvent, ces choix sont liés à la maturité du projet (voir exemple du Village ci-dessous) mais ils peuvent aussi être expliqués par d'autres types de facteurs (voir exemple du Café de la Poésie). Enfin, en dehors de l'Aiguillage qui a, dès le départ, décidé de rayonner le plus possible en dehors de la Gare de Polisot, les lieux qui composent ce groupe agissent peu hors-les-murs.

Le Village (Saint-Thual / Ille-et-Vilaine). Le Village rassemble plusieurs collectifs – issus du monde de l'événementiel et des musiques actuelles – pour lesquels l'installation dans l'ancien corps de ferme en 2018 répondait principalement à des besoins de mutualisation (stockage, matériel son et lumière, bureaux). L'association qui a été créée permet principalement de faciliter l'administration et la vie du lieu. Elle n'emploie pas de salariés et ne bénéficie d'aucune subvention²⁴. Les recettes sont partagées entre les cotisations (qui permettent de payer le loyer), la billetterie, le bar associatif et la location de salles. Le budget annuel est d'environ 20 000 euros. Mais les choses bougent au Village ! Car si des activités s'y développaient déjà (brasserie artisanale, résidences d'artistes, concerts), le collectif souhaite désormais les structurer au sein d'un véritable projet culturel fédérateur. Et déjà, les prémices d'un nouvel élan se font sentir et l'implication des membres du collectif s'étoffe. A suivre...



Le Café de la Poésie (Saint-Sauveur-en-Puisaye / Yonne). Le Café de la Poésie est un lieu atypique dans le paysage de la Puisaye. Et pas uniquement parce que l'ancienne briqueterie héberge désormais un village d'artistes en tout genre mais aussi parce que le lieu mêle dimension collective et projets privés. Chacun a ses responsabilités. L'association gère le café et la programmation culturelle. Les autres usages (résidences, location des gîtes, des ateliers et des studios) sont gérés au travers d'un fonctionnement privé. Pour Laurène, administratrice à l'association, ce type de fonctionnement est plutôt une aubaine car plus léger et imposant moins de responsabilités. L'association emploie ainsi un salarié et peut également compter sur une quinzaine de bénévoles actifs tout au long de la saison. Le budget annuel est estimé à 50 000 euros environ. A peine 1/5 des ressources proviennent de subventions publiques. Les autres recettes sont divisées entre le bar, la restauration, les adhésions et les dons. Enfin, les choses bougent aussi au Café de la Poésie : bientôt une nouvelle salle de spectacle qui promet de donner au lieu une nouvelle dimension !

Groupe 4 : Les fabriques culturelles de territoire

Lieux concernés :

- La Grange (Causses-de-la-Selle / Hérault)
- Run ar Puñs (Châteaulin / Finistère)
- La Smalah (Saint-Julien-en-Born / Landes)
- La FabriK (Saint-Pardoux-Soutiers / Deux-Sèvres)
- SIMONE (Chateauvillain / Haute-Marne)

Ce qui les caractérise :

- Se définissent comme des tiers-lieux
- Beaucoup d'usages dont très nombreux sont rémunérateurs
- Un budget annuel important (moyenne = 320 000 euros)
- Des financements publics qui représentent plus de la moitié, voire plus des ¾ du budget annuel
- Un nombre de salariés plutôt important (moyenne = 5,6 mais disparités fortes)
- Un grand nombre de bénévoles actifs (50 personnes en moyenne)

« Je pense qu'il est temps qu'on prenne véritablement conscience de l'importance de ces collectifs car ils représentent l'avenir ! »

Guillaume / Le Village

²⁴ À l'exception d'un fond d'aide, financé par les collectivités territoriales, géré par le GIP Cafés Cultures et destiné à favoriser l'emploi artistique dans les cafés et restaurants

Description rapide. Contrairement au Groupe 2, le groupe des fabriques culturelles de territoire est probablement le plus homogène. Bien qu'il serait futile de ne les rattacher qu'à cet aspect, ces lieux se distinguent notamment des autres du fait de l'importante proportion de subventions publiques dans leurs budgets annuels (entre 70 et 80%). D'ailleurs ici, tous se définissent comme des tiers-lieux et sur les cinq qui composent ce groupe, quatre ont été labellisés Fabriques de Territoire. De là à en faire des licornes de la start-up nation, il n'y a qu'un pas. Ça serait beaucoup trop simple. Et surtout complètement faux. Toute l'énergie – et donc les financements – des collectifs est entièrement tournée vers le territoire et le lien aux autres. Non seulement ce positionnement est parfaitement assumé par les collectifs mais nombreux sont aussi ceux ou celles qui, dans ce groupe, considèrent que leurs activités constituent des missions de service public à part entière. Accompagnement et professionnalisation sont au centre des activités de la plupart de ces lieux. Que ce soit des artistes, des jeunes éloignés de l'emploi, des plus âgés éloignés de l'informatique, ils constituent des centres de ressource(s) essentiels pour de nombreux acteurs et ont la confiance des pouvoirs publics. Pour finir, ces lieux disposent, en général, d'un budget plus élevé que la moyenne, leur donnant la possibilité de s'appuyer sur une importante équipe de salariés – en moyenne 5,6 salariés. Leur ancienneté leur permet également de compter sur un nombre important de bénévoles actifs – en moyenne 50 bénévoles. Comme le Groupe 1, ces lieux semblent avoir atteint une forme d'équilibre dans leur fonctionnement, leur gouvernance et leur modèle socio-économique. Nombreuses enfin sont les activités qui sont menées hors-les-murs.

La Smalah (Saint-Julien-en-Born / Landes). Durant les trois premières années de son existence, l'association a été entièrement bénévole. Lors de l'ouverture du café, une allocation de réserve parlementaire, des subventions de la Région (tiers-lieux) et de la CAF²⁵ (dans le cadre de l'agrément de vie sociale) ont permis d'amorcer les premières activités. Le modèle économique permet aujourd'hui de fléchir les subventions publiques vers les activités les moins rentables. Les recettes du café ainsi que les prestations viennent équilibrer le budget, dont le prévisionnel en 2021 est estimé aux alentours de 500 000 euros. Du fait de l'ampleur récente de l'activité de formation, près de 70% des financements proviennent de subventions publiques (18% recettes propres, 12% fondations). Aujourd'hui, l'association emploie dix salariés, dont deux temporaires. Elle peut également compter sur une quarantaine de bénévoles actifs.



Run ar Puñs (Châteaulin / Finistère). A Run Ar Puñs, les artistes et la diffusion de leurs œuvres sont au centre des activités de l'association. Ici, on accompagne les groupes de bout en bout, depuis l'identification du projet jusqu'à la diffusion, en passant parfois par de la co-production. Notamment au travers de subventions dédiées, les artistes qui viennent en résidence sont systématiquement payés et l'espace leur est mis à libre disposition. L'association emploie 8 salariés à temps plein (elle peut accueillir jusqu'à 12 salariés en période de forte activité). Le collectif peut également compter sur une soixantaine de bénévoles impliqués. Le budget annuel de l'association est estimé autour de 500 000 euros. A 70%, les recettes sont issues de subventions publiques (DRAC, Région, Département, Municipalité et Agglomération). Les 30% de recettes propres sont partagées entre le bar et la location des salles.

« Dans ce milieu, j'ai le sentiment que nous arrivons toujours à faire des problèmes des opportunités. »

Laurène / Le Café de la Poésie

²⁵ Caisse d'allocations familiales

2. Au-delà de l'analyse, les ressentis

Raconter une histoire

Lors de la plénière de clôture des rencontres tiers-lieux 2021²⁶, un rapport d'étonnement avait été dressé par quatre femmes. Je me souviens avoir retenu deux mots-clés : transformation (de lieux, du travail, de soi) et transmission (des expériences, des idées, des explorations). La veille, un des congressistes avait rappelé l'importance de raconter des histoires. Et cela m'était apparu comme une évidence. Dans le cadre de mon voyage, mes entretiens commençaient toujours ou presque par la même question : « Racontez-moi l'histoire du lieu ». Et il est fascinant de constater non seulement la diversité de situations mais aussi l'effet que ces récits pouvaient avoir sur ma propre énergie. Pourtant, ces histoires n'ont en général rien d'un scénario de films à sensation. Elles ne sont ni rocambolesques ni fantastiques. Mais elles touchent toutes celles et ceux qui les écoutent ou qui les lisent car elles sont tout simplement vraies, pleines, collectives et qu'elles traduisent une dynamique de communs, une volonté de mieux vivre et de mieux travailler ensemble. Le récit, c'est ce qui fait leur unicité. C'est ce qui fait que ces lieux ne sont pas des coquilles vides ou des clones. C'est aussi ce qui mobilise ; les habitants, les partenaires, les élus et plus généralement les acteurs du territoire. C'est ce qui fait qu'on a envie de venir, de rester et de s'impliquer. C'est enfin ce qui fait que ça essaime et que ça dure. Lorsqu'on vous demandera d'expliquer ce qu'est un tiers-lieu, c'est simple, racontez-leur une histoire ; celle du lieu ou simplement celle de votre visite.

Run ar Puñs (Châteaulin / Finistère). Au départ, une ferme familiale, assez importante pour l'époque. Jakez L'Haridon, alors âgé de 19 ans, récupère une partie des bâtiments partagés en indivision. Nous sommes à la fin des années 70. Et, au lieu de poursuivre l'activité familiale, Jakez décide de créer un café permettant d'accueillir des artistes locaux. Très vite, un modèle économique est réfléchi et en 1990, l'association Run ar Puñs est créée. Dans le même temps, le lieu se verra labellisée Scène de Musiques Actuelles. Pendant près de vingt ans, les deux entités juridiques – le café et l'association – coexisteront. Afin d'anticiper le départ à la retraite de Jakez, le café est rattaché à l'association en 2018. En 2017, la maison, la longère et les terres appartenant au frère de Jakez sont mises en vente. L'association se positionne alors et lance une importante campagne de financement participatif. Au total, 1 400 contributeurs permettront d'abonder de 176 000 euros un fonds de dotation créé pour l'acquisition des terres et des bâtiments. Le collectif s'engage aujourd'hui dans la réalisation d'un véritable projet de hameau.



La Cafetière (Aurignac / Haute-Garonne). Au départ, l'envie de créer dans le village d'Aurignac un lieu convivial de rencontres et de partage, mêlant tous les milieux et toutes les générations. L'idée germe dans la tête des fondateurs. En 2011, Émilie imagine créer un café en République Tchèque, où elle dirige une petite Alliance Française. En parallèle, Christophe et Cécile, des amis d'enfance pensent à monter un café associatif à Aurignac mais leurs emplois respectifs ne leur permettent pas de dégager suffisamment de temps. Finalement, Émilie revient au pays, un petit groupe informel de personnes motivées et de compétences diverses s'organise et moins d'un an plus tard, La Cafetière ouvre ses portes, en pleine crise sanitaire. L'association trouve refuge dans un ancien local d'assurance, en plein centre-ville. Entre temps, la municipalité a engagé des travaux de rénovation de la rue. Le petit quartier autour de La Cafetière fait peau neuve, les planètes s'alignent. Le collectif récupère le garage pour en faire un atelier de réparation de vélos. Dans les mois à venir, les deux étages seront loués par l'association avec l'idée d'en faire des espaces de coworking et de réunions.

« Au final, il s'est juste passé ce qu'on avait imaginé en mieux ! »

Emilie / La Cafetière

²⁶ Programme accessible ici : http://reseau-relier.org/Rencontres-Tiers-lieux-2021-a?id_mot=16

Co-construire avec le territoire et ses habitants

Même si cela n'est pas toujours suffisant pour garantir l'adhésion de tous les habitants, la mise en place d'un processus qui accueille l'ensemble des acteurs du territoire se révèle essentielle. Dans la plupart des ouvrages, guides, etc. dédiés aux tiers-lieux, n'y trouve-t-on pas d'ailleurs l'adage suivant : « *Un tiers-lieu ne se décrète pas, il se révèle (Coopérative Tiers-Lieux, 2020)* » ? C'est un principe fondateur, qu'il faut continuer de crier sur tous les toits. Car l'avoir en tête est susceptible de prévenir toute installation de coquilles vides de gens et de sens (Thomas Fremaux dans *Tiers-Lieux à but non lucratif, 2021*). Mais attention ! Co-construire avec les habitants ne peut se limiter à l'organisation d'une journée portes-ouvertes²⁷ ou même d'une réunion publique. *Faire tiers-lieu*, c'est accepter que les idées et les envies d'un collectif puissent être débattues voire remises en cause. *Faire tiers-lieu*, c'est long, c'est glissant, c'est nécessairement mouvant. « *C'est un doux équilibre entre formel et informel* » me dira Aurélie de La Coursive Boutaric à Dijon ; c'est aussi très probablement ce qui fait la richesse et la particularité de tous ces lieux. La dimension collective, souvent soulignée parmi les marqueurs de ces *nouveaux lieux*, ne peut être galvaudée. Or, elle ne s'envisage qu'à partir du moment où on prête l'oreille, à tout le monde ; elle ne se matérialise que lorsqu'on laisse la place de faire ; elle ne se formalise qu'au travers de liens et d'engagement. Le tiers-lieu est un espace d'écoute et de dialogue permanent.

SIMONE (Chateauvillain / Haute-Marne). Dès les premiers mois de SIMONE, en 2015, Anne-Laure fait venir une compagnie brésilienne. Pendant un mois et demi, est monté avec les habitants un spectacle sur le thème de l'étranger. Beaucoup de liens ont été créés à cette période et ils perdurent toujours. Le lieu est à l'époque coordonné par la Compagnie Nie Wiem. Une association, créée par les habitants du village, vient alors en support. Malgré le bel équilibre, conserver les deux entités ne fait plus sens. « *C'est l'hybridité qui fait l'identité* ». L'association SIMONE, qui réunit les deux collectifs précédents, est créée en 2019.



La FabriK (Saint-Pardoux-Soutiers / Deux-Sèvres). En octobre 2017, la Compagnie Idéosphère ouvre sa porte aux habitants pour inaugurer le bâtiment, acquis quelques mois plus tôt. Ils ne s'attendaient pas à ce que 250 personnes débarquent ! Pour Claude, que j'ai interrogé, c'est le point de départ du tiers-lieu. L'engouement des habitants a convaincu le collectif de développer ensemble un véritable projet de lieu d'échange, de production et de rencontres accueillant non seulement des activités économiques et sociales mais aussi artistiques. En juillet 2018, l'association Les Fabrigands voyait le jour. Elle est dotée d'un conseil d'administration d'une vingtaine de membres, dont nombreux sont des habitants du village.

Animer une dynamique de mobilisation des bénévoles

Si la mise en place d'un processus de co-construction a plus de chances de faire adhérer autour d'un projet, elle a aussi plus de chances de voir se mettre en place une dynamique de mobilisation mais aussi de renouvellement des bénévoles. Cette dynamique supposant à la fois de permettre à des usagers de *monter* en implication mais aussi à des membres actifs de *passer la main* quand ils le souhaitent. Garantir un renouvellement des bénévoles, c'est éviter de mettre les anciens bénévoles dans une position où un départ rimerait avec abandon ; c'est d'une certaine manière remercier ceux et celles qui se sont particulièrement impliqués. Dans le cadre de mes précédentes missions au sein du réseau des réserves naturelles, j'ai eu l'opportunité de suivre une courte formation sur l'animation de communautés, délivrée par Jean-Michel Cornu²⁸. Bien que ce retour d'expérience ne provienne pas directement de mon exploration des tiers-lieux, il me semble néanmoins intéressant d'en transférer ici les principaux enseignements. Selon cet expert en coopération, pour qu'une gestion des bénévoles soit la plus efficace possible, il convient de mettre en place trois principes : (i) porter un projet fondateur auquel adhèrent les membres actifs et les usagers, (ii) mettre en place des moyens de communication internes propres à chaque catégorie de membres et d'usagers et (iii) établir un facilitateur ou une facilitatrice dont le rôle se rapproche

²⁷ Il y a des exceptions à la règle (cf. le témoignage de La FabriK)

²⁸ Voir le blog de Jean-Michel Cornu : <http://cornu.viabloga.com/>

assez fortement de ce qui existe déjà au sein des tiers-lieux²⁹. Comme le montre la figure ci-dessous, la mise en place d'un outil type *newsletter* constitue une première marche invitant les *simples* usagers à s'impliquer dans les activités du lieu. Et les marches sont souvent beaucoup moins hautes qu'elles ne le paraissent, en particulier lorsque ceux ou celles qui les descendent jouent le rôle d'ambassadeurs ou d'ambassadrices. Bien sûr, il y a la théorie... et la pratique. Néanmoins, si ces enseignements ne constituent pas une recette miracle, son application dans diverses communautés (telles celles coordonnées par Tela Botanica³⁰ par exemple) semble démontrer son efficacité.

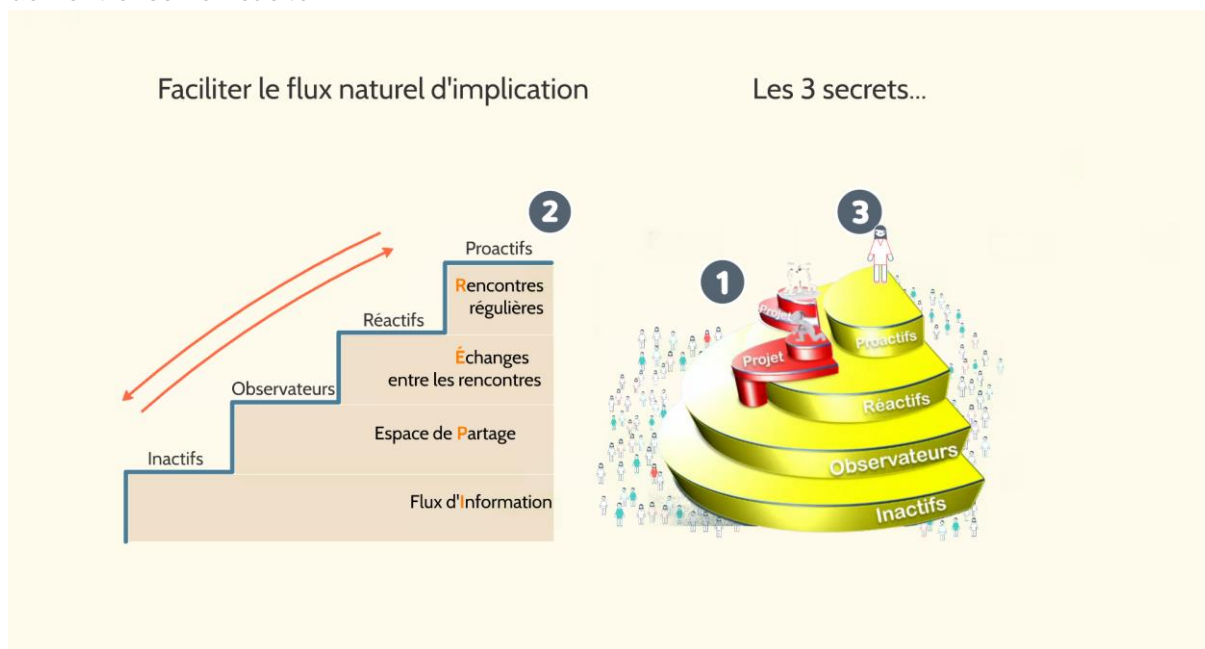


Figure 6. Les trois principes clés d'animation de communautés selon Jean-Michel Cornu

Tester et expérimenter

Les tiers-lieux sont des écosystèmes changeants ; au gré des envies, des besoins, du contexte aussi. Leur caractère non-fixiste suppose une certaine souplesse mais qui doit nécessairement s'accompagner d'une certaine modestie. On en revient toujours à la même chose : un tiers-lieu ne se décrète pas. Dans le cadre de mon exploration, très rares sont les collectifs qui ont fait exactement ce qu'ils avaient prévu de faire. Que ce soit au regard du système de gouvernance (l'illusion d'une démocratie radicale) ou simplement des services et des usages (les listes à la Prévert), les rêves se sont transformés. Ce qui est intéressant à relever par contre, c'est que beaucoup font le constat que ce qu'ils vivent aujourd'hui va au-delà de leurs espérances. Et, chose intéressante, les collectifs qui témoignent en ce sens sont très souvent ceux qui ont commencé *petit*. Selon Myriam Gissinger (dans *Tiers-Lieux à but non lucratif*, 2021), « *expérimenter avec légèreté permet d'éviter de mettre en place des usines à gaz protocolaires là où ce n'est pas nécessaire* ». Expérimenter avec légèreté, c'est ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre, ne pas vouloir tout faire, tout de suite. Tester l'adhésion autour de deux ou trois activités fondatrices, expérimenter dans un petit local, évaluer l'adéquation du projet en sortant hors-les-murs, etc. Détermination et patience sont la clé. Asseoir sa légitimité, accueillir ensuite les opportunités ; et elles viendront, assurément.



La Smalah (Saint-Julien-en-Born / Landes). En 2014, le collectif achète un terrain – le futur Hangar – dans l'objectif de monter un tiers-lieu répondant à des besoins d'éducation populaire mais aussi de développement social, écologique et culturel. Le Hangar devait tout faire : café, fablab, etc. Entre temps, grâce à des aides de la Région, le collectif se lance hors-les-murs. En 2017, la Mairie leur propose de monter un café qui ouvrira ses portes en bordure de Saint-Julien-en-Born, dans un petit local loué par l'association. Le Hangar terminé, il héberge des

²⁹ 69% des tiers-lieux bénéficient d'un facilitateur ou d'une facilitatrice

³⁰ Un réseau collaboratif de botanistes francophones

activités de formation, quelques bureaux ainsi que des locaux à destination d'artisans (luthier, textile, shape de surfs). Fin 2019, un nouveau local, situé au sein d'une recyclerie est loué par l'association lui permettant de développer des activités de création d'outils mais aussi de réflexion et de sensibilisation autour de l'économie circulaire. Enfin, en 2021, le café associatif est délocalisé dans un bâtiment du centre-ville loué à un tiers, donnant à l'association une visibilité supplémentaire.

Le Rucher Créatif (Troyes / Aube). L'association est créée en août 2017 et le modèle est expérimenté dans un petit local de 400 m². Lors des portes ouvertes, les 5 bureaux sont partis en 3h et l'inauguration, le lendemain, a permis à 300 personnes de découvrir les premières activités imaginées par les fondateurs. En quelques semaines, le Rucher Créatif peut déjà compter sur 400 adhérents ! En 2018, et avec le soutien de la Métropole Troyenne et de nombreux donateurs, l'association déménage dans un bâtiment de 800 m² ayant notamment abrité une enseigne d'ameublement et de décoration. Suite à une rencontre fortuite, un projet de cantine éthique est imaginé. Elle ouvrira en juin de la même année. Entre temps, tous les anciens résidents sont revenus. Tout va toujours très vite au Rucher Créatif.

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

C'est probablement l'une des choses à laquelle on pense le plus aisément lorsqu'on évoque les tiers-lieux. Cette capacité à faire vivre, au sein d'un même espace, des usages hybrides, à faire cohabiter des métiers variés, à proposer des activités interdisciplinaires. En écologie – mais c'est également vrai dans d'autres secteurs tels que l'économie –, il est admis qu'un écosystème diversifié a plus de chances d'être résilient face aux perturbations extérieures. S'il convient de ne pas voir trop gros au départ, il est néanmoins dans l'intérêt des collectifs d'élargir la palette de leurs activités à court ou à moyen-terme. A la fois dans le but de susciter l'intérêt d'un public élargi et d'attirer de nouveaux bénévoles (résilience mesurée au travers de tendances sociales) mais aussi afin de garantir à la structure une solidité financière lui permettant de développer son projet et, le cas échéant, de pérenniser certains postes lorsque c'est pertinent (résilience mesurée au travers de tendances économiques). Ainsi pourra être évalué l'intérêt de diversifier les activités marchandes³¹ (et donc les sources de financement), tant que ces dernières, bien entendu, servent l'histoire du lieu et son projet. Tant que celles-ci concourent à améliorer le lien social et à mieux vivre ensemble. Il ne faut pas se tromper d'enjeu. Il ne faut pas mélanger *offre de services* – comme on le voit fleurir de plus en plus – avec *diversité des usages*. A noter par ailleurs que la diversité ne se limite pas uniquement à la somme ou la superposition de plusieurs activités. Elle est également valorisée au travers du foisonnement de compétences des hommes et des femmes qui œuvrent dans ces tiers-lieux. En permaculture humaine, on parle d'*effet de lisière* ou d'*effets de bordure*, considéré comme une véritable source de créativité. En définitive, ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier !



Le Relais Montagnard (Bonac-Irazein / Ariège). Situé sur une variante du GR10, le Relais Montagnard constitue une étape pour les randonneurs qui y trouvent le gîte, le couvert ainsi qu'une épicerie d'appoint et un dépôt de pain. Depuis quelques années, le collectif (constitué en SCIC) est aussi responsable de la cantine de la dernière école de la vallée et propose des activités de traiteur pour certains séminaires de chercheurs et événements culturels ou festifs. Le Relais Montagnard est également reconnu comme un lieu de diffusion de concerts et spectacles de qualité avec, en point culminant, le festival Bonac-Plage début août. Ce qui fait la particularité de cette auberge, c'est qu'elle y développe aussi des activités scientifiques interdisciplinaires mêlant sciences sociales et environnementales.

SIMONE (Chateauvillain / Haute-Marne). Les idées sans cesse bouillonnantes, le collectif a su tisser, au travers de milles activités, une véritable toile de solidarité et de convivialité au service des habitants et du territoire. En recherche continue de nouvelles manières de faire, de créer et de partager, le lieu a toujours su s'adapter. Au centre du réacteur, un moteur hybride et organique, principalement activé par des femmes impliquées et solidaires. SIMONE

³¹ Par exemple : location d'espaces de stockage, animation d'un bar, d'un café, restauration légère, petite épicerie, offre de formations, prestations de services, etc.

incarne parfaitement le métissage d'activités qu'on retrouve dans les tiers-lieux : café, cantine, épicerie, dépôts de paniers bio, vente directe, ateliers artistiques, vide-dressing, permanence numérique, résidences d'artistes, livrothèque, événements culturels, etc. Jamais à SIMONE on ne met les œufs dans le même panier et c'est ce qui fait sa force.

Sortir hors-les-murs

Avant de partir sur les routes, j'étais naïf de croire que le rayon d'action des tiers-lieux s'arrêtait aux murs des bâtiments qui les hébergeaient. Ma vision était, bien entendu, complètement erronée. Au contraire, sortir hors-les-murs s'impose, pour tous les lieux que je suis allé voir, comme une évidence. Que ce soit dans le cadre de l'organisation d'une soupe populaire, de la gestion de la cantine scolaire, de l'animation d'actions culturelles ou d'activités scientifiques, de la diffusion de spectacles ou de concerts, toute sortie vers l'extérieur permet d'aller vers les gens et de faire du lien. Ces sorties concourent également au bien des tiers-lieux. Au départ, cela permet notamment de rendre visible le collectif, de rendre le projet lisible et concret, d'affirmer une forme de légitimité à exister. Cette exploration peut parfois aller jusqu'à questionner la plus-value de créer un *lieu de plus* dans un paysage déjà fourni. Après tout, la gestion d'un lieu demande du temps – notamment bénévole –, coûte cher et il est important de le faire en conscience. Paradoxalement, ce n'est pas le lieu qui *fait tiers-lieu*, ce sont les idées, le projet. Le tiers-lieu et les personnes qui y sont associées agissent alors comme des vecteurs qui permettent à ces idées, au projet d'essaimer dans le territoire. D'une certaine manière, la crise sanitaire aura amplifié le phénomène ; de nombreux collectifs témoignent avoir dû se réinventer à l'extérieur pour maintenir leurs activités. Alors, crise ou opportunité ? Je propose d'en discuter dans un prochain chapitre.

L'Aiguillage (Polisot / Aube). Bien qu'ayant obtenu l'accord d'occuper l'ancienne gare de Polisot depuis 2009, l'association n'a aucun fond et les travaux sont colossaux. Alors, avant d'investir le lieu et malgré les obstacles, l'association Le Quai des Arts frappe à toutes les portes et diffuse un peu d'art, de musique et de poésie partout où il peut : théâtres, salles des fêtes, cafés, écoles, collège. Tout est bon pour aller au plus près des habitants et gagner leur confiance. En 10 ans, le collectif n'a jamais rien lâché, jamais abandonné l'envie d'amener de la vie culturelle dans le territoire. Et ça marche ! L'association est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel quasi-incontournable du territoire. Ateliers culturels, concerts, expositions, etc. le train ne s'arrête jamais au Quai des Arts qui n'en finit pas de tisser sa toile. Et l'histoire ne fait que commencer car, les travaux de la gare terminés, le collectif a des idées plein la tête !



La Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond / Cher). Depuis plus de 20 ans, la Carrosserie Mesnier organise des représentations de spectacles amateurs ou professionnelles, au sein du théâtre comme à l'extérieur. Dans le cadre d'actions culturelles, le collectif intervient également au sein de nombreuses structures du territoire : centres sociaux, IME (instituts médico-éducatifs), CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement), etc. L'association travaille aussi beaucoup avec les scolaires, les écoles primaires en particulier, notamment sous forme de résidences. Du fait de la crise sanitaire, les habitants des quartiers prioritaires ont, de leur côté, pu assister à certaines représentations depuis leurs fenêtres. L'idée c'est de mailler et d'essaimer. A la Carrosserie Mesnier, on aime bien que ça rayonne !

« *Tout est possible. A nous de créer ces possibles !* »

Solenne / La Carrosserie Mesnier



Photo 11. Run ar Puns (© Nicolas Debaive)

III. Si on allait un peu plus loin ?

Cette dernière partie a vocation à pousser un peu plus loin la réflexion sur trois thématiques qui m'intéressent particulièrement. D'abord la crise sanitaire. Avant de partir, je faisais l'hypothèse – un peu naïve peut-être – que les tiers-lieux culturels, du fait de leur gouvernance participative et de l'échelle au sein de laquelle ils évoluent, aient fait naître un foisonnement d'idées nouvelles, parfois *sous le manteau*, à la limite des restrictions qui leur étaient imposées. Au-delà des incidences économiques de la crise, c'est surtout la place de l'Humain, sa capacité de réaction qui je souhaite ici interroger. La deuxième traite de la place des tiers-lieux dans le renouveau culturel. Leur caractère agile et adaptable, leur proximité géographique et affective, leurs modes de fonctionnement tournés vers la coopération, le partage et l'échange, leur capacité à accueillir des jeunes artistes font, a priori, de ces lieux des espaces incontournables quand il s'agit d'envisager le futur du secteur culturel et, en particulier, du spectacle vivant. Et enfin, parce que ce sujet me fait vivre des réminiscences de mon ancien poste, j'ai souhaité aborder les logiques de réseaux. À l'heure où il existe aujourd'hui une dynamique visant à doter chaque région d'un réseau régional, de quelles manières les collectifs perçoivent-ils ces dynamiques ? Quelles sont les opportunités mais aussi quels sont les dangers ?

1. La crise sanitaire vue par les tiers-lieux

Au moment où je rédige cette partie, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 affecte toujours notre quotidien. Que ce soit au travers de restrictions, dans nos échanges ou encore visuellement via le port du masque, il y a toujours quelque-chose qui nous rappelle que nous n'en sommes pas encore sortis. Lorsque j'ai démarré mon voyage début juillet 2021, des allègements au troisième épisode de confinement ont permis, depuis quelques semaines, de relâcher un peu la pression. Depuis le 19 mai 2021, les lieux culturels ont été autorisés à rouvrir. Mais ce n'est qu'à partir du 9 juin que la vie culturelle reprend véritablement. Seulement, les collectifs ne sont pas dupes. Ils ont déjà vécu une première année faite de rebondissements, de reports ou d'annulations et sont conscients que tout ce qu'ils planifient pour l'été voire pour l'automne est susceptible d'être remis en cause.

Comment les tiers-lieux ont-ils vécu cette période ? La crise sanitaire a-t-elle fragilisé les collectifs ? Est-ce que les collectifs ont su s'adapter malgré le flou imposé par les périodes successives de confinements et de restrictions ? Quelle sont leurs visions des mois à venir ? C'est aussi ce que j'ai voulu savoir en allant à la rencontre de ces lieux et de ces personnes. Et, intuitivement, je faisais l'hypothèse qu'ils s'en sortaient bien. Mieux, mon esprit rebelle me faisait même imaginer des événements *pirates*, *clandestins* ou *sous le chapeau*. Des lieux en lutte contre la privation de nos libertés, contre le couvre-feu, contre toutes les mesures qui m'apparaissaient alors ineptes... J'étais un peu en colère à cette période et il faut croire que je cherchais dans les tiers-lieux des espaces de respiration où la crise n'existait pas. Alors, qu'en est-il réellement ?

Un frein à l'activité, un coup porté au collectif

On ne va pas se mentir, la pandémie de Covid-19 et ses conséquences en France comme dans le Monde ne resteront pas un épiphénomène. Après tout, dès avril 2020, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres la qualifiait de *pire crise à laquelle l'humanité ait été confrontée depuis la seconde guerre mondiale*. Au sein des tiers-lieux à la rencontre desquels je suis allé, les témoignages sont plus nuancés.

Bien que la figure 7 ci-dessous laisse penser le contraire, tous les collectifs ou presque ont, de façon générale, plutôt *bien vécu* la crise sanitaire. Dit autrement, la crise n'a pas, d'après mes ressentis, remis en cause leur existence et encore moins l'intérêt de leur existence. Malgré ce

constat, plus de la moitié des personnes interrogées considère néanmoins que l'épidémie de Covid-19 a davantage été une crise qu'une opportunité. Même si chaque épisode, chaque nouvelle étape n'était pas nécessairement vécue de la même manière, personne ne niera que cela a été un coup porté à l'activité et aux liens humains.

Le premier choc est évidemment l'annonce du premier confinement ; celui-ci conduit au report ou le plus souvent à l'annulation pure et simple d'événements accueillant du public. Mais d'une certaine manière, ce que les collectifs des tiers-lieux vivaient alors, nous le vivions tous. Une période à la fois difficile (liberté de mouvements, accumulation des chiffres mortifères, etc.) mais aussi extraordinaire (phénomène mondialisé, improvisations musicales sur les réseaux sociaux, etc.). Et puis, peu nombreux étaient ceux qui avaient anticipé l'arrivée de nouvelles vagues. Pire, certains d'entre nous entretenaient même l'illusion d'un Monde de demain où l'Homme tirerait toutes les conséquences de ses dérives consuméristes. Deuxième choc ; et il a été brutal.

A partir de juin 2020, beaucoup au sein des tiers-lieux parlent d'*explosion* ; au café, dans les soirées concerts ou spectacles, dans les ateliers partagés. Le déconfinement aura été vécu comme une *libération*. Seulement, celle-ci n'est pas indolore pour les collectifs et les bénévoles qui déploient une énergie considérable – et ce malgré les messages parfois contradictoires du Gouvernement – pour refaire une programmation à la dernière minute, gérer l'affluence au café, comprendre et faire appliquer les règles sanitaires, gérer les dossiers d'aides et de subventions, etc.

Dans les mois qui viennent, douche froide. Alors qu'une nouvelle saison a été programmée (ateliers, concerts, spectacles, etc.), tous sont contraints d'annuler la plupart des événements. Néanmoins, à la différence du premier confinement, certaines activités sont maintenues (formations, résidences, coworking, etc.). Même si l'activité ne s'arrête pas tout à fait, les prestations culturelles sont au point mort et le flou s'installe. Tout ce qui était convivialité, vie associative devient invisible, le terreau nourrissant n'existe plus. L'instabilité de la situation et les revirements du Gouvernement troublent jusqu'au plus impliqué des bénévoles, qui finissent parfois par passer à autre chose. Les mois qui viennent ne verront pas la brume se lever et une forme d'abattement atteint certains collectifs, désespérés devant une mobilisation en chute libre.

Tous ne vivent pas une situation extrême. Sur les 17 lieux, 11 précisent que la crise n'aura pas trop impacté la dynamique du collectif (figure 8), Néanmoins, tous reconnaissent que l'impossibilité de se projeter conjuguée à la perte de liens physiques ont été difficiles à surmonter. Quand, à partir du 9 août, le *pass sanitaire* est étendu, les collectifs se sentent pris en tenaille. Le coup est rude, encore une fois. Sur les 11 lieux qu'il me restait à visiter après cette date, 6 décideront de fermer leurs activités de bars, de restauration et de spectacles, donnant un nouveau coup de frein à une dynamique humaine déjà bien éprouvée.

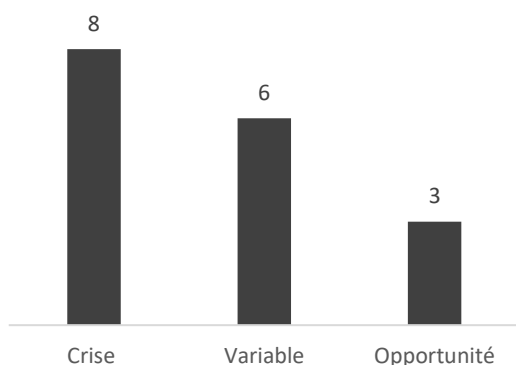


Figure 7. Histogramme des réponses à la question : Covid-19, crise ou opportunité ?

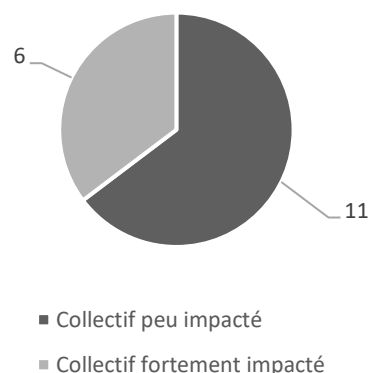


Figure 8. Diagramme camembert représentant l'impact de la crise sanitaire sur les collectifs.

Un lot d'opportunités et de solutions nouvelles

Malgré la situation difficile dépeinte précédemment, la crise n'apparaît, au travers des témoignages recueillis, *que* comme un *mauvais moment à passer*. Tous les lieux sont parvenus, à différents niveaux, à maintenir une activité, qu'elle ait été *souterraine* (télétravail, dossiers de subventions, etc.) ou visible (chantiers bénévoles, actions culturelles, etc.). Mieux, la crise agit comme un miroir voire comme un révélateur d'imaginaires. Au sein de certaines cultures, le mot *crise* porte d'ailleurs une certaine ambivalence. Ainsi, en mandarin, le mot se dit *weiji* et est décrit par deux idéogrammes signifiant conjointement *danger* et *opportunité*. Et cela n'est pas démenti dans le cadre de cette exploration (voir figure 7).

Au moment où est décrété le premier confinement, certaines équipes sont au bout du rouleau. L'annonce est alors vécue comme une pause bienvenue. On arrête de courir partout, de vouloir tout faire, on prend le temps de réfléchir ; à de nouveaux modes de fonctionnement, à d'autres manières de travailler, à de nouveaux usages à développer. Certains profitent de ce temps hors du temps pour se plonger dans les dossiers de financements, pour identifier de nouveaux partenariats. Dans plus de la moitié des lieux visités, de gros travaux d'aménagement sont d'ailleurs réalisés pendant cette période. On repense l'architecture, on s'autorise à revoir la fonction de certains espaces. On en construit de nouveaux aussi et, lorsque c'est possible, on organise des chantiers collectifs. Non seulement, ça permet d'économiser quelques sous mais surtout on garde le lien ; et dans ces périodes de distanciation sociale, c'est essentiel.

Enfin, on en profite pour rêver à nouveau, inventer, tester et expérimenter. Si l'annonce du premier confinement agit parfois comme un coup de massue, ça ne dure pas et certains collectifs parviennent rapidement à se projeter et à sortir des sentiers battus. Le mot d'ordre : « *On s'adapte, On ne lâche rien* ». Si on peut continuer à *faire tiers-lieu*, rien ne nous arrêtera et quelles que soient les conditions. Alors, autant le dire d'emblée : je n'ai pas eu vent de programmations *pirates* même après quelques verres. L'ancrage territorial, l'adhésion locale est un marathon. Et pour rien au monde, les collectifs se seraient tirés une balle dans le pied. Au contraire, nombreux collectifs ont eu à cœur de montrer l'utilité sociale de leur activité. Dans les Landes, le collectif de la Smalah est ainsi parvenu à produire jusqu'à 1 000 visières, distribuées dans toute la commune. Au total, deux tiers-lieux sur trois témoignent d'idées nouvelles. De projets qui n'auraient jamais abouti voire même qui n'auraient jamais été imaginés si la crise n'avait pas pointé le bout de son nez. Témoignages :

Run ar Puñs (Châteaulin / Finistère). « *Dès l'automne 2020, comme nous ne pouvions pas accueillir de groupes à Run Ar Puñs, nous sommes allés partout où l'on pouvait : dans les écoles, les foyers des lycées, les salles des fêtes, les cours de collèges... L'activité a continué alors même que Run Ar Puñs était fermé. Ça nous a demandé beaucoup de boulot de reporter, réécrire, refaire les contrats mais on n'a jamais baissé les bras. Et depuis la crise, travailler l'humain est encore plus est notre credo !* » (Solenn)

Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond / Cher). « *Nous avons été partie prenante des Quartiers d'Été, organisé avec le centre social. Tous les jeudis, les associations de la ville se retrouvaient, des ateliers étaient organisés dans la journée et des spectacles étaient proposés le soir. Puis en février, les habitants en quartier prioritaire ont pu assister à certaines représentations à leurs fenêtres.* » (Solenne)



SIMONE (Chateauvillain / Haute-Marne). « *On devait faire un festival autour des nouvelles formes de travail en mai. On l'a converti en festival de podcasts. C'était super. Ça a mobilisé des gens et ça nous a relancé. Au final, j'ai trouvé ça plus intéressant de faire ça qu'un festival classique. Ça nous a permis d'explorer plus de thèmes.* » (Anne-Laure)

L'Aiguillage (Polisot / Aube). « *C'est notamment là qu'est née l'idée de l'Aiguillage prend l'air. Comme on ne pouvait rien faire à l'intérieur, on s'est dit qu'on allait organiser des mini-fêtes de la musique, tous les weekends, dehors. On a fait une grosse communication sur les réseaux sociaux, l'Office du tourisme a aussi bien relayé l'information, tout comme les journaux locaux. Et ça a vraiment bien marché.* » (Laurent)

Une vision optimiste, des collectifs résilients

Vous n'allez pas bien ? Venez vous shooter à l'optimisme des tiers-lieux ! Comme le montre la figure 9, une très large majorité reste positive malgré la situation de crise. Non pas qu'ils pensent que la Covid-19 fera ses bagages et ne reviendra jamais, non. Mais ils font confiance aux gens. Ils ne croient pas à une inertie des comportements, ils ne croient pas à un réflexe oublié d'aller à un concert, à un spectacle. L'affluence des mois déconfinés les a même convaincus qu'il fallait absolument poursuivre. Elle les a confortés dans l'idée que les tiers-lieux constituaient « *des espaces de respiration, de convivialité et de culture essentielle à une échelle très locale* » (Aliénor / La Roue).

Néanmoins, les personnes interrogées sont prudentes. Emilie de La Cafetière le rappelle : « *La crise te fait prendre conscience que tout est éphémère* ». D'autres s'interrogent sur la manière de mobiliser en dehors des temps forts et des gros événements (festivals, concerts, soirées spéciales, etc.). Car les tiers-lieux ne sont pas *que* des bars ou *que* des salles de spectacles. Pour Max du Rézo Fêt'Art, « *ce sont avant tout des espaces de solidarité, de création, de transfert et d'échanges ; il ne faut pas se tromper d'enjeux* ».

Parmi les craintes – car il y en a – deux ressortent très majoritairement : le bénévolat et le pass sanitaire. Comme identifié au point précédent, mobiliser des bénévoles dans le flou artistique imposé par la réglementation constitue l'exercice le plus difficile auquel les collectifs ont eu à se confronter. Dans l'incapacité de se projeter, certains préfèrent parfois jeter l'éponge plutôt que de passer le temps à construire pour finalement déconstruire. Le phénomène semble généralisé et il est temps que l'horizon s'éclaircisse. Enfin, l'extension du pass sanitaire ne rassure pas. Pour tous ou presque, il instrumentalise la division au moment-même où nous avons besoin de retrouver de la confiance. Certains ont d'ailleurs failli abandonner, comme Jean de la Ferme Culturelle du Bessin : « *Personnellement, je me suis posé la question d'arrêter. Et puis, on s'est adapté.* »

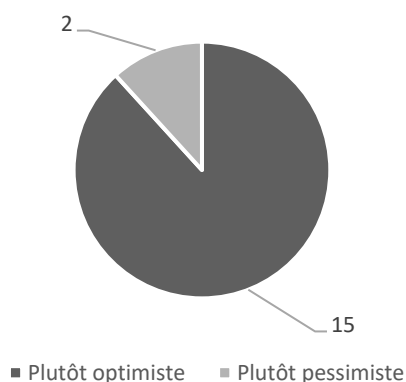


Figure 9. Diagramme camembert représentant la vision des collectifs pour les mois à venir.

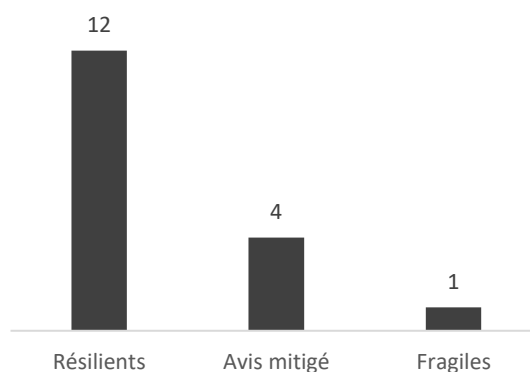


Figure 10. Histogramme des réponses à la question : Tiers-lieux : fragiles ou résilients ?

Si les personnes que j'ai interrogées sont en majorité optimistes, c'est aussi parce qu'elles croient en ce qu'elles font. Beaucoup me diront d'ailleurs : « *c'est le futur, c'est la clé pour l'avenir* ». Pour deux personnes sur trois, *faire tiers-lieu* est une démarche résiliente. D'abord parce que les collectifs, les personnes qui s'investissent, sont eux-mêmes résilients dans leurs fonctionnements et dans leurs modes de vie. Ensuite, parce qu'ils croient au modèle. Si les collectifs se sont adaptés, s'ils sont parvenus à sortir des sentiers battus, c'est parce que les tiers-lieux sont des « *structures organiques, agiles, souples, réactives, libres d'imaginer des choses* » (Anne-Laure / SIMONE). Ils ont dans leur ADN « *une capacité à se réinventer en permanence, à s'adapter* » (Aliénor / La Roue). Et ce qui les caractérise enfin, c'est que la possibilité de fermer ne les inquiète pas. Car si on ferme, c'est d'une certaine manière qu'on n'est plus adapté à ce territoire, qu'on ne répond plus aux besoins. Co-construire avec les habitants, ça demande du temps. « *Mais c'est la clé, alors, on prend le temps* » (Anne-Laure / SIMONE).

Tous ne partagent pas nécessairement l'optimisme de leurs collègues. « *L'énergie qu'on y met, ça fragilise les personnes* » dira Sidonie (Le Rucher Créatif). Est également pointée la précarité des modèles, que ce soit du point de vue du foncier, des financements et donc de l'emploi. D'ailleurs tous reconnaissent que les aides déployées par le Gouvernement pendant la crise leur a permis de respirer. « *Sans les fonds de l'Etat, ça reste fragile, en particulier lorsque le collectif emploie des salariés* » (Emilie / La Cafetière).

Un levier : la communication

Assez rapidement pendant le voyage, je me suis demandé ce qui faisait que certains semblaient, dans cette crise, s'en tirer *mieux* que d'autres. Et le *mieux* est vraiment à mettre en italique, voire même entre guillemets. Car je ne souhaite pas ici émettre un quelconque jugement. Il s'agit d'ailleurs plus d'une sensation que d'indicateurs objectifs. Mon but n'est pas de pointer du doigt les lieux qui ont rencontré des difficultés financières ou les collectifs qui ont eu des difficultés à mobiliser des bénévoles tout le long de la crise. Ce n'est pas non plus mon propos que de considérer plus intéressantes les initiatives qui auront permis de faire naître des idées nouvelles plutôt que celles qui ont permis de raffermir la base de leurs activités.

Comme j'ai la chance d'avoir qu'une amie m'ait proposé de jouer avec mes données sous R³², je lui ai demandé de regarder s'il y avait un lien entre les typologies identifiées et les variables que j'avais choisi de retenir pour traiter de la crise. Autrement dit, le modèle socio-économique – je sais que ça vous fait vibrer – joue-t-il un quelconque rôle dans la manière avec laquelle les collectifs ont fait face à la crise ? Réponse : non. Ou en tout cas, les tests ne le montrent pas. Pour contourner un peu la problématique et les statistiques, j'ai décidé de simplement m'intéresser aux signes qui, d'un point de vue extérieur, montrent que les collectifs ont tenu le choc. Et il y a effectivement une chose qui saute aux yeux, un élément qui pourrait même être vu comme un facteur de résilience. La communication ! Car d'une certaine manière, quand on arrête de communiquer, c'est qu'on est mort. En tout cas, c'est comme ça qu'on pourrait le percevoir.

Les témoignages ne mentent pas : il s'est toujours passé quelque-chose dans les tiers-lieux pendant la crise. Même dans les moments de fermeture, « *le boulot ne manquait pas* » (Anne-Laure / SIMONE). Si les membres actifs les plus proches (les membres du Conseil d'Administration notamment) sont généralement informés et associés à l'activité, les autres membres ont parfois été un peu *délaissés*. Loin de moi l'idée de dire que c'est bien ou que ce n'est pas bien. La crise n'a pas affecté les collectifs et les individus au sein des collectifs de la même manière. Parfois, le choc a été brutal dans des moments déjà fragiles. Et on peut difficilement en vouloir à ceux ou celles qui, momentanément, ont baissé les bras. Je veux simplement témoigner que, du point de vue d'un adhérent, l'absence de communication peut être un peu frustrant. Et quand on sait que c'est un des piliers de l'animation de communautés, on imagine assez bien les conséquences que cela peut occasionner sur la mobilisation des bénévoles qu'ils soient habituels, simples usagers ou habitants.



Run ar Puñs (Châteaulin / Finistère). « *Nous avons maintenu une importante communication externe avec une newsletter bi-hebdomadaire. On y trouvait des nouvelles du lieu, des recettes de cuisine, des photos d'archives, des playlists de l'équipe ou des bénévoles, etc. On voulait garder le moral et surtout ne rien lâcher. Et ça a super bien fonctionné ; nous n'avons jamais eu un pourcentage de mails ouverts aussi important !* » (Solenn)

SIMONE (Chateauvillain / Haute-Marne). « *Une belle chose qui a émergé, ce sont les chroniques que je rédigeais tous les lundis. L'idée c'était de montrer qu'on était toujours là et qu'on bossait toujours, même si c'était en sous-marin. Dossiers de financement, réflexions sur de nouvelles activités, sur ce qui continue à faire du sens aussi, tout simplement.* » (Anne-Laure)

³² R est un langage de programmation et un logiciel libre destiné aux statistiques et à la science des données

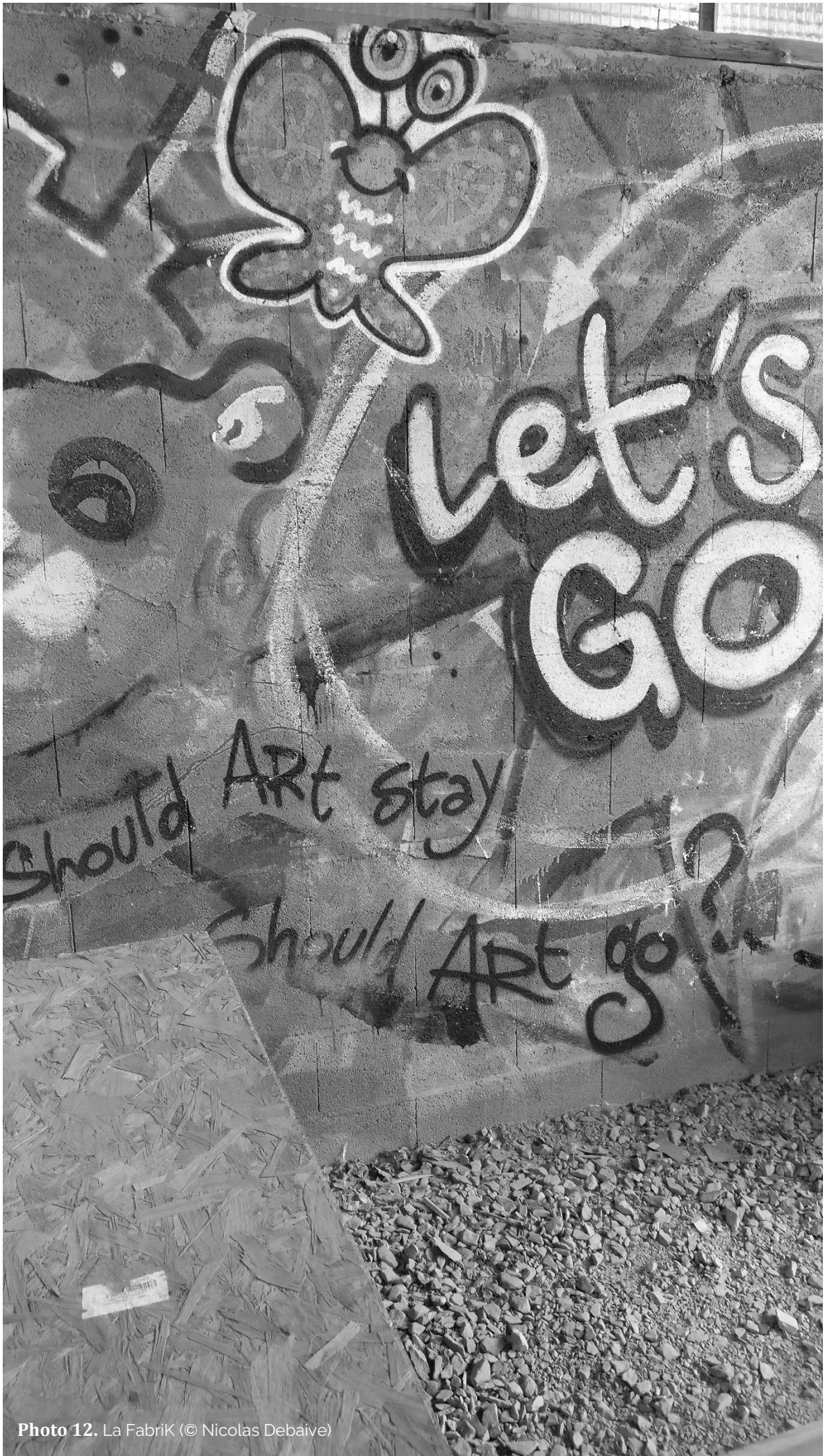


Photo 12. La FabriK (© Nicolas Debaive)

2. Tiers-lieux : leviers du renouveau culturel ?

Le titre est accrocheur, l'exercice est aventureux. Car si je m'appuie évidemment sur mon exploration estivale pour traiter cette thématique, celle-ci était loin d'être centrale dans mon projet. D'autant plus que, comme je le rappelle à l'annexe 2, je ne suis finalement pas parvenu à recueillir les témoignages d'artistes. Je ne baserai donc mes propos que sur les témoignages des collectifs des tiers-lieux ainsi que sur la littérature dont les voix sont parfois dissonantes. Ainsi, si certains les considèrent comme une voie d'avenir insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics (Latarjet & Marguerin, 2022), d'autres estiment qu'ils ne pourraient être que des paravents esthétiques masquant la réalité des coupes budgétaires et la perte d'attractivité de certains lieux de culture (Besson, R. 2018). Dans ce rapport, le sujet sera forcément regardé avec un soupçon de naïveté. Vous êtes prévenus.

Je rappelle par ailleurs que j'utilise (dans cette partie comme dans l'ensemble du rapport) le terme de tiers-lieu culturel dans sa définition la plus large possible (cf. avant-propos). C'est-à-dire des espaces hybrides de coopération n'appartenant pas au secteur institutionnel et proposant une ou plusieurs activités culturelles, qu'elles soient au centre de l'histoire du lieu ou en périphérie. Qu'elles prédominent dans le paysage ou qu'elles embellissent le panorama de l'ensemble. Il faut entendre que le mot tiers-lieu résonne de beaucoup de manières différentes chez la plupart des personnes. Certains les associent à des friches culturelles, à des lieux intermédiaires – avec qui les passerelles sont nombreuses – ou encore à des cafés-concerts voire même à des ZAD³³. Je propose donc ici de regarder les choses sous ce spectre élargi.

Le secteur culturel vit des transformations profondes et qui ne sont pas seulement marquées par le passage de la démocratisation à la démocratie et par l'émergence de projets de territoire. Elles se manifestent également par la multiplication de tiers-lieux culturels ou de lieux intermédiaires (Latarjet & Marguerin, 2022), dont les formes d'organisation collaboratives contribuent à décloisonner les pratiques culturelles. Leur caractère agile et adaptable, leur proximité géographique et affective, leurs modes de fonctionnement tournés vers la coopération, le partage et l'échange, leur capacité à accueillir des jeunes artistes font de ces lieux des espaces incontournables quand il s'agit d'envisager le futur du secteur culturel et, en particulier, du spectacle vivant. Rapide revue des leviers que constituent les tiers-lieux.

Maillage territorial

Lorsque je travaillais dans le milieu de la protection de la Nature, nous avions l'habitude de dire qu'il existait une réserve naturelle à moins de 50 kilomètres de quiconque habitait en métropole. L'idée par-là était d'engager les citoyens à se rendre dans des espaces naturels, quels qu'ils soient, à y faire vivre le lien qui nous unit tous à la Nature. Il y a en France 350 réserves naturelles. Selon le décompte de France Tiers-Lieux, il pourrait exister en 2022 entre 3 000 et 3 500 tiers-lieux (soit près du double décompté en 2018). Parmi ces tiers-lieux, environ un tiers sont identifiés comme culturels (laboratoires de fabrication culturelle, lieux intermédiaires, friches) (France Tiers-Lieux, 2021)). Autrement dit, et si on adapte le slogan à ces espaces, il existerait un tiers-lieu culturel à moins de 20 km de chacun d'entre nous. Ceci pour mettre en évidence l'important maillage des tiers-lieux dans les territoires. Maillage artistique et culturel que les pouvoirs publics reconnaissent malheureusement assez peu. Quel sens peut-on alors trouver au slogan « *La Culture pour tous* » dès lors qu'on se prive d'acteurs qui ont largement fait la preuve de leurs compétences, de leur sérieux, de leur agilité (Latarjet & Marguerin, 2022) ?

Les tiers-lieux sont des espaces de brassages multi-usages qui captent des publics divers (contribution collective à un nouveau contrat culturel et social, 2020). Dans certains villages, le tiers-lieu c'est *the new* café du village, c'est l'espace de convivialité où se retrouvent toutes les générations et tout type de personnes. Alors que ces dernières n'ont peut-être pas le réflexe ou

³³ Zones à défendre

même l'envie d'aller jusqu'au Zénith de la métropole la plus proche, le tiers-lieu constitue une alternative *familière et frugale*, pas très loin de chez elles. On vient y voir des artistes de la région comme de plus grands noms. En 2019, 4 millions de spectateurs ont été accueillis dans plus de 28 000 événements artistiques et culturels (France Tiers-Lieux 2021). De par leur maillage resserré dans les territoires, les tiers-lieux participent en effet à viabiliser des projets artistiques locaux, d'autant plus s'ils sont connectés entre eux. En Bretagne par exemple, ces connexions sont en train d'être organisées au sein d'un groupe de travail coordonné par SUPERMAB (espace de coopération musiques actuelles en Bretagne) et dédié aux micro-lieux culturels. Pour Guillaume (Le Village), qui fait partie de l'initiative, « *il est temps qu'on prenne véritablement conscience de l'importance de ces microstructures car elles représentent l'avenir !* ».

D'ailleurs, on ne vient pas nécessairement dans un tiers-lieu pour assister à quoi que ce soit. On y vient pour faire, fabriquer, créer. Dans 94% de ces tiers-lieux, les utilisateurs peuvent contribuer à la programmation (France Tiers-Lieux, 2021). Au-delà de leur capacité de diffusion artistique, les tiers-lieux proposent des domaines d'activités extrêmement divers. Cette richesse est d'ailleurs souvent à l'origine de réticences exprimées par les collectivités dont la logique de décision en silo se heurte souvent au caractère pluridisciplinaire et transversal des projets qui leur sont soumis (Latarjet & Marguerin, 2022). Ces lieux sont pourtant un atout pour les territoires. Ils véhiculent l'art sous toutes ses formes, ils font vivre les artistes que les établissements labellisés ne peuvent accueillir³⁴, ils créent de l'emploi aussi. Et comme le démontre la partie précédente, ils semblent être en capacité de faire face aux crises. Attention néanmoins à ne pas ériger le tiers-lieu en modèle monolithique de sortie de crise, capables de répondre aux besoins génériques de territoires génériques (Arnaud Idelon dans *Contribution collective à un nouveau contrat culturel et social*, 2020). Car si la diversité des usages fait la richesse au sein d'un tiers-lieu, la diversité des structures est aussi gage de résilience pour les territoires.

Accompagnement et professionnalisation

Les services aux artistes, professionnels comme amateurs, au sein des tiers-lieux sont variables. Si la plupart des lieux que j'ai visité proposent des espaces de résidences, les modalités d'accès peuvent changer d'un lieu à l'autre. Néanmoins, les espaces sont très souvent mis à la libre disposition des artistes et dans quelques cas, ces derniers sont également assurés d'être rémunérés³⁵ pendant cette période de création. En ce qui concerne la diffusion de concerts et spectacles, les artistes sont rémunérés le plus souvent au cachet même si, dans certaines situations, une rémunération *au chapeau* peut avoir lieu. Dans tous les cas, les artistes sont traités aux petits oignons. Pour Laurent de l'Aiguillage (Aube), la qualité de l'accueil est même la clé et quelles que soient les modalités de rémunération. Par ailleurs, certains lieux revendiquent un caractère *trempliniste* : cela va de l'organisation d'une simple scène ouverte à la mise en place de dispositifs spécifiques garantissant un accompagnement individualisé aux artistes amateurs. Enfin, certaines actions culturelles associent étroitement les artistes voire sont co-construites avec eux.

Le niveau d'accompagnement des artistes au sein de ces lieux dépend de plusieurs facteurs. En premier lieu, tous ne mettent pas au centre de leurs activités la diffusion de concerts ou de spectacles. Dans certains lieux par exemple, la programmation culturelle et musicale est limitée à l'organisation de concerts *au chapeau* quelques soirs d'été. Souvent, cela fonctionne d'ailleurs à l'opportunité, au bouche-à-oreille ou alors grâce à l'investissement d'un ou plusieurs bénévoles particulièrement impliqués dans la vie culturelle locale. De l'autre côté du spectre, certains sont considérés comme des lieux incontournables de diffusion de concerts et de spectacles. Run Ar Puñ est ainsi labellisé SMAC (Scène de Musiques Actuelles) depuis le début des années 1990. Le niveau d'accompagnement dépend aussi bien évidemment du type de collectif étant à l'origine du lieu. A La FabriK (Deux-Sèvres), la Compagnie Idéosphère gère des artistes depuis de nombreuses années. Claude me dira même : « *Les groupes sont en grande majorité des professionnels que nous accueillons de manière professionnelle avec des moyens professionnels* ».

³⁴ 15 000 artistes ont été accueillis dans un tiers-lieu en 2019 (France Tiers-Lieux 2021)

³⁵ Au travers de financements dédiés de la DRAC ou des collectivités territoriales

Ainsi, les lieux disposent parfois de personnes dont les compétences sont entièrement dédiées aux artistes (rémunération, création, sonorisation, co-production, diffusion, promotion, etc.). Sans nécessairement imaginer que les modèles les plus professionnalisés soient dupliqués dans chacun des tiers-lieux, il existe néanmoins une marge d'amélioration qui permettrait aux artistes, aux compagnies, aux techniciens aussi de mieux vivre de leur métier. Cela peut, par exemple, passer par des dispositifs de compagnonnage ou d'échange de savoirs (Latarjet & Marguerin, 2022) ; un échange de bons procédés entre tiers-lieux aux activités et usages complémentaires. Cela peut passer aussi par des dispositifs de formation à part entière délivrée soit par des organismes dédiés soit, et c'est encore mieux, par des tiers-lieux eux-mêmes. Cela peut également être imaginé au travers de dispositifs de mutualisation où, sur un territoire donné, un ou plusieurs salariés – responsable de la paye des artistes par exemple – seraient mis à disposition d'un certain nombre de lieux. Tout cela passe néanmoins par un impératif d'interconnaissances entre les lieux eux-mêmes mais aussi de coopérations entre les tiers-lieux et les structures culturelles, institutionnelles ou indépendantes, situées dans les métropoles (contribution collective à un nouveau contrat culturel et social, 2020).

Run Ar Puñs (Châteaulin / Finistère). A Run Ar Puñs, on accompagne les groupes de bout en bout, depuis l'identification du projet jusqu'à la diffusion, en passant parfois par de la co-production. Les artistes qui viennent en résidence à Run Ar Puñs sont par ailleurs systématiquement payés et l'espace leur est mis à libre disposition. L'association a également mis en place un dispositif tremplin appelé 123 Run dédié aux groupes amateurs et émergents. Cela passe par un appel à candidatures généralement lancé en octobre de chaque année. Les trois groupes lauréats se voient alors proposer un rendez-vous d'accompagnement, une journée de pré-production et une date sur scène payée. Le collectif intervient enfin beaucoup hors-les-murs avec des actions culturelles ciblées, comme par exemple des concerts dans les établissements scolaires mais aussi médico-sociaux. Les projets sont co-construits et peuvent aborder tout type de thématiques : bruitage sonore, interview d'artistes, parcours culturel, ateliers d'écriture, de création musicale etc.



La Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond / Cher). Dans le cadre des résidences, la salle est mise gratuitement à disposition et, la plupart du temps, les compagnies ont une enveloppe, soit issue de la DRAC, soit de la Région, leur permettant de se rémunérer pendant ces périodes de création. Pour les représentations, c'est variable. En général, l'association achète les spectacles professionnels. Il arrive que des principes de co-réalisation soit imaginés mais c'est tout de même très rare. Dans le cadre des chantiers artistique, une convention sur l'année régit la mise en scène. Ensuite, chaque représentation est payée au cachet. Les tarifs sont assez bas, de l'ordre de 12 euros maximum. Et l'adhésion permet d'accéder à des tarifs réduits pour les spectacles qui se déroulent à la Carrosserie mais aussi dans tous les lieux partenaires de la Carrosserie.

Laboratoires de la transition

Rien de nouveau sous le soleil. Le changement climatique est bien une réalité, le sixième rapport d'évaluation du GIEC³⁶, sortie en août 2021 est particulièrement éloquent à ce sujet (IPCC, 2021). Pour avoir une chance sur deux de limiter le réchauffement à +1,5°C, le budget carbone restant serait de 500 Gt CO₂. Au rythme annuel actuel des émissions de CO₂, ce budget serait dépassé en 2033. Non seulement les impacts d'un tel réchauffement seront dévastateurs et parfois irréversibles mais les probabilités sont également fortes pour que l'Humanité ne parvienne pas à maîtriser le réchauffement à +1,5°C. Il est donc nécessaire d'atteindre, au niveau mondial, zéro émission nette de CO₂ pour stabiliser la hausse de la température mondiale à la surface de la Terre. Et bonne nouvelles, une diminution significative des émissions aurait des effets rapides et durables pour limiter le changement climatique.

La réduction de nos émissions de CO₂ s'impose à tous les secteurs et le secteur de la culture n'est pas neutre. Mieux, il a un rôle important à jouer dans la transition (contribution collective à un

³⁶ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

nouveau contrat culturel et social, 2020). Dans le cadre de son Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF), The Shift Project³⁷ identifie six grands axes sur lesquels le secteur de la Culture est attendu : relocalisation, ralentissement, réduction des échelles, éco-conception des œuvres, renoncement et formation. Il considère notamment que les acteurs et structures indépendants sont en première ligne pour relever ce défi, en particulier du fait de leur ancrage sur les territoires (contribution collective à un nouveau contrat culturel et social, 2020). Tentons, en quelques lignes de regarder quels sont les atouts des tiers-lieux en miroir des axes proposés par The Shift Project.

Un exemple parlant que j'aime beaucoup et qui m'a été révélé à l'occasion d'une conférence donnée par Samuel Valensi du Shift Project : « *Si les organisateurs des Vieilles Charrues divisaient leur jauge par 10, les émissions seraient divisées par 30* ». Dit autrement, du point de vue des émissions, il vaut mieux 10 événements réunissant chacun 30 000 personnes qu'un seul événement réunissant 300 000 personnes sur quelques jours. L'idée n'est pas de *taper* sur les Vieilles Charrues. D'abord parce que ça a été mon premier festival et que j'en garde un super souvenir (enfin pour le peu dont je me rappelle) mais aussi parce que l'idée n'est pas de viser leur disparition mais de les inciter à évoluer. Car, au regard des informations délivrées par le GIEC et des émissions réalisées par ces événements, il faut bien se rendre compte que ces gros festivals ne sont plus adaptés à notre temps. Les scènes des tiers-lieux culturels au contraire semblent répondre à certaines urgences définies dans les axes du PTEF³⁸. Leur petite jauge est cohérente avec un rayonnement et un public local. Leur maillage permet également de réduire les distances entre les lieux de diffusion des œuvres voire même entre les lieux de création et les lieux de diffusion. Les tiers-lieux peuvent participer à la réduction des échelles.

Les tiers-lieux culturels sont également susceptibles d'être en première ligne à d'autres titres. Ils peuvent d'abord, et du fait de la réduction des distances, participer à la relocalisation des activités et devenir moteur d'une transition au travers de tous ses besoins (alimentation, achats divers, valorisation des déchets). Ils ont également un rôle à jouer dans l'éco-conception des œuvres, des décors, des costumes, etc. Que ce soit au travers de la provenance des matériaux, de leur potentiel recyclable ou réutilisable, de leur poids également. De collaborations avec les Fab Lab en particulier peuvent émerger des solutions transférables au secteur de la Culture et des expérimentations sont déjà en cours, notamment en Bourgogne-Franche-Comté au travers de ARTIS - le lab. Enfin, les tiers-lieux, véritables laboratoires de la transition, sont susceptibles de devenir des modèles, dont les bonnes pratiques pourraient être transférées au travers de formations. Aux autres tiers-lieux, aux autres lieux culturels, aux artistes, aux compagnies, aux techniciens mais aussi aux étudiants du secteur culturel pour qui les enjeux climat-énergie sont encore trop peu abordés dans les programmes de formation.

« Il y a de plus en plus d'artistes qui ont envie de travailler autrement, de rencontrer le public autrement et ce type de lieu l'incarne. »

Anne-Laure / SIMONE

³⁷ The Shift Project est une association française créée en 2010 et un laboratoire d'idées qui s'est donné pour objectif l'atténuation du changement climatique et la réduction de la dépendance de l'économie aux énergies fossiles.

³⁸ Plan de Transformation de l'Économie Française du Shift Project, pour rappel.

3. La mise en réseau : une évidence ?

Dans cette dernière partie, je souhaite aborder, sans m'épancher, la dynamique autour des réseaux territoriaux de tiers-lieux. Qu'elle soit ancienne ou récente, thématique ou englobante, institutionnelle ou à l'initiative de collectifs, celle-ci apparaît non seulement variable selon les territoires mais elle est également perçue de beaucoup de manières différentes selon les tiers-lieux que je suis allé visiter. L'exercice est d'autant plus pertinent à regarder qu'en 2021, et en complément de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoire », l'ANCT³⁹ a mis en place un dispositif de soutien financier aux réseaux régionaux de tiers-lieux. 1,5 millions d'euros ont ainsi été mobilisés pour soutenir 14 réseaux régionaux dans toute la France. Deux régions bénéficient d'un soutien spécifique pour préfigurer leur réseau. Cette partie vise à interroger les besoins des lieux visités et les structurations mises en place, qu'elles soient géographiques ou thématiques. Je profite d'avoir la plume pour exprimer aussi certains de mes questionnements, cette fois en miroir de mon expérience passée au sein du plus grand réseau d'espaces naturels protégés de France.

Des besoins et des compréhensions contrastés

En majorité, tous les collectifs que je suis allé rencontrer sont investis, à différents niveaux, dans des logiques de réseaux. Si on croise avec les typologies analysées dans ce rapport, on constate que les collectifs les plus impliqués dans les dynamiques autour de tiers-lieux font tous ou presque partie des *Nouveaux tiers-lieux* ou des *Fabriques culturelles de territoire*. Et ce n'est pas surprenant. Non seulement, tous partagent le fait d'être *tiers-lieu* ou de se revendiquer du concept et pour les lieux labellisés (fabriques de territoire, labels régionaux, espaces publics numériques), la mise en réseau fait partie du cahier des charges. Ces derniers jouent en effet, à l'échelle de leur territoire, un rôle central, voire ressource, pour tous les autres tiers-lieux, qu'ils soient en activité ou en cours de création.

Il existe plusieurs raisons qui poussent les collectifs à rejoindre une dynamique de réseau. Pour la plupart, c'est une occasion d'élargir la vision, de partager les expériences, de mutualiser aussi. Ainsi, La Cafetière (Haute-Garonne) a monté, en 2021 et avec cinq autres tiers-lieux, un collectif – La Clic – visant à organiser un festival itinérant. L'événement a pu voir le jour au travers d'un appel à projet, initié par la Région Occitanie, destiné à favoriser le travail en réseaux de lieux hybrides. Dans certaines régions, les *têtes de réseaux* sont anciennes et jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement aux porteurs de projet de tiers-lieux. C'est le cas en particulier de la Coopérative des Tiers-Lieux de Nouvelle-Aquitaine qui a mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé – La Grande Échelle – en faveur des tiers-lieux de la Région. La FabriK (Deux-Sèvres), bénéficiaire du dispositif, a ainsi pu solliciter l'appui d'un expert⁴⁰ pour les aider à structurer le projet de tiers-lieu. Selon Claude, que j'ai interrogé, ce soutien a été fondamental.

Pour d'autres, l'intérêt est plus mitigé. Même si aucun n'est contre l'idée même de faire du lien, certains considèrent que c'est parfois une perte de temps. Dans un cas, les réunions semblent, jusque-là en tout cas, être limitées à faire de l'interconnaissance⁴¹. Et quand on imagine que ces échanges ont dû être organisés en visio, on peut comprendre un certain désarroi. Dans d'autres cas, les tentatives ne prennent simplement pas. En cause : le niveau de maturité de chaque lieu, la grande variabilité en termes d'activités et le temps bien sûr. Le temps est d'ailleurs le principal frein à l'implication. Quand on a la tête dans le guidon, on a du mal à déployer de l'énergie pour se mettre en réseau. Parfois, le réseau est limité à des lieux labellisés ; c'est notamment le cas en Occitanie ou en Normandie. Et puis il y a bien sûr des cas où il n'existe pas encore – tout du moins lors de mon passage – d'initiative territoriale rassembleuse. Enfin, il y en a qui ne souhaitent tout simplement pas rentrer dans une dynamique qu'ils considèrent institutionnelle voire lobbyiste.

³⁹ Agence nationale de la cohésion des territoires

⁴⁰ Dans leur cas, le fondateur des Usines à Poitiers

⁴¹ Nommé pour le mot de l'année 2022

Les tiers-lieux culturels entre deux chaises

Il n'y a pas que les tiers-lieux dans la vie. De nombreux collectifs – qu'ils se revendiquent tiers-lieux ou non – participent aussi à la vie d'autres types de réseaux. Ils peuvent être informels (connexions amicales avec des cafés-concerts, des compagnies artistiques, etc.) ou thématiques en fonction de la gamme de leurs activités (musique, art de rue, jeune public, coworking, structures ESS, foyers ruraux, etc.). Certains lieux sont aussi liés par des dispositifs spécifiques de financements⁴².

En ce qui concerne les lieux culturels – et en particulier les *micro-lieux culturels* identifiés dans le cadre de cette étude –, le positionnement n'est pas toujours simple. Même s'ils ne se revendiquent pas tiers-lieux, beaucoup sont néanmoins sollicités pour rejoindre des réseaux de tiers-lieux. Qu'ils soient organisés à l'échelle d'une région naturelle (Médoc par exemple), d'un Département ou d'une Région administrative, le constat est souvent le même : les activités sont tellement différentes que les opportunités de mutualisation voire même les échanges d'expérience sont extrêmement limités. Ce qui finit par conduire les collectifs de ces micro-lieux à ne plus participer à ces dynamiques.

De l'autre côté du spectre, certains rejoignent ou tentent de rejoindre des réseaux culturels plus ou moins institutionnels. Du fait de leur ancienneté ou tout simplement de l'envergure donnée à l'activité de diffusion, l'implication de tiers-lieux culturels dans des réseaux régionaux de programmeurs fait sens. D'autres, enfin, adhèrent par ailleurs auprès de collectifs dont les services résonnent particulièrement bien avec leurs activités. J'ai en tête notamment deux fédérations régulièrement citées : Le Collectif Culture Bar-Bars – fédération nationale des cafés cultures – et la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (CNLI)⁴³.

Pour autant, beaucoup de micro-lieux peinent à être reconnus en tant qu'acteurs culturels à part entière. Or, ces derniers représentent une part souvent non négligeable et pourtant négligée des opportunités et de diffusion à la culture. Ils permettent notamment aux artistes amateurs ou en début d'activité de présenter leurs œuvres au public, mais aussi aux professionnels de compléter des tournées parfois insuffisantes. Et c'est tout l'enjeu du groupe de travail de Supermab⁴⁴ dédié aux micro-lieux culturels de Bretagne qui organise sa première rencontre le 3 mars 2022 à Run ar Puñs. La finalité est de mettre en lumière ces acteurs de l'ombre, de mettre en valeur la (bio)diversité des projets et des approches. L'autre intérêt fort est simplement de faire du lien et pourquoi pas identifier des mutualisations (formations communes, rémunération des artistes), des coopérations (structuration des collectifs, tournées d'artistes), etc. Au jour où j'écris, l'événement affiche complet (40 participants) et une dizaine de personnes sont sur liste d'attente, témoignant ainsi de besoins aujourd'hui non couverts. Longue vie aux micro-structures culturelles de Bretagne !

Le sens de l'initiative a son importance

Lors des deuxièmes rencontres tiers-lieux à but non lucratif, organisées au Moulinage de Chirols par Relier et le réseau des Créfad cet été, j'ai eu le sentiment de participer à l'émergence d'un mouvement tel que celui qu'ont dû vivre les gestionnaires des réserves naturelles au début des années 80. En 1982, naît, à l'initiative d'une douzaine de personnes et alors que la France compte à peine une cinquantaine de sites, la Conférence Permanente des Réserves Naturelles⁴⁵. Aujourd'hui, non seulement l'association perdure mais son action s'est largement étoffée et est reconnue par l'ensemble des acteurs – institutionnels et techniques – interagissant dans le secteur de la Protection de la Nature. Si j'évoque ce réseau, c'est à la fois parce que l'aventure – à laquelle j'ai eu la chance de participer pendant 13 ans – est intéressante mais aussi parce qu'elle est ancienne. Et

⁴² Il existe par exemple une volonté de faire émerger un réseau au travers du dispositif BoGaJe (Bocage Gâtine Jeunesse) et avec l'ensemble des lieux ayant bénéficié, comme La fabriK, de financements issus de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

⁴³ Pour lesquels des réseaux régionaux sont en cours de constitution

⁴⁴ Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne

⁴⁵ Qui deviendra en 1993 Réserves Naturelles de France (RNF) et qui fédère aujourd'hui plus de 350 réserves naturelles

même si on peut difficilement comparer la dynamique des tiers-lieux (initiatives indépendantes) avec celle des réserves naturelles (outils réglementaires), je ne peux m'empêcher d'entrevoir quelques parallèles, en premier lieu l'intérêt général que les deux défendent.

Depuis le début des années 80, RNF s'est adapté à des évolutions majeures des politiques de Protection de la Nature, provoquant parfois de grands débats. Car si les réserves naturelles sont un et même outil réglementaire, non seulement les écosystèmes qu'elles protègent sont très divers (habitats forestiers, marins, de montagne ou de zone humide) mais les structures gestionnaires de ces sites remarquables sont aussi multiples dans leur diversité (associations, organismes publics, collectivités, etc.) et dans leur fonctionnement. L'association pouvait-elle devenir opératrice de l'État et en même temps garder un certain caractère militant ? Pouvait-elle intégrer les collectivités territoriales dans sa gouvernance au risque de perdre son indépendance⁴⁶ ?

On ne me fera pas dire que le réseau des réserves naturelles a pris un mauvais virage. On ne peut pas non plus ne pas faire le constat que les missions et les métiers se sont complexifiés. Bien qu'il serait malhonnête d'y voir un lien direct de causes à effets, certains témoignent néanmoins que les réserves naturelles sont passées d'un « *amateurisme éclairé et passionné* » à un « *professionnalisme exigeant voire intransigent* ». D'autres que l'association privilégie encore aujourd'hui les moments institutionnels – essentiels néanmoins – aux rencontres techniques et aux échanges d'expérience. En se professionnalisant, on perd d'une certaine manière un peu de sa naïveté et plusieurs collectifs de tiers-lieux témoignent en ce sens.

Ce qui fait la force des tiers-lieux c'est leur caractère souple et adaptable, c'est leur ouverture inconditionnelle. C'est leur très grande diversité aussi. Se rassembler au sein d'un réseau amène une forme de solidarité entre collectifs. Cela offre également la possibilité de renforcer chacun d'entre eux en favorisant l'échange d'expérience et en mettant en place des dispositifs de soutien et d'accompagnement. C'est aussi rendre les actions portées par les tiers-lieux plus lisibles et devenir en conséquence plus visibles. Et visibles, les tiers-lieux le sont de plus en plus, notamment depuis l'annonce fin août et par le Premier Ministre du renforcement du soutien de l'État à ces « *phénomènes de société* »⁴⁷. Se fédérer au sein de réseaux, c'est donc évidemment aller à la rencontre de nouvelles opportunités (reconnaissance, partenariats, financements, etc.) mais c'est aussi devoir résister aux dérives⁴⁸ de l'institutionnalisation (usines à gaz, perte d'adhésion et de mobilisation) – et non pas au secteur institutionnel lui-même – au risque de voir son caractère spontané et naïf peu à peu disparaître,

Ce qui fait que le réseau des réserves naturelles reste aujourd'hui encore l'un des plus dynamiques, c'est parce qu'il a été créé par les gestionnaires pour les gestionnaires. C'est aussi parce qu'il a su allier professionnalisme et convivialité. Et ce sont des choses qu'on perçoit aisément dès lors qu'on a eu l'occasion de côtoyer des collectifs de tiers-lieux. Et, d'une certaine manière, le sens de l'initiative a son importance. Alors qu'il existe aujourd'hui une dynamique visant à doter chaque région d'un réseau régional⁴⁹, les collectifs devront être attentifs à trouver un équilibre entre les dynamiques ascendantes, spontanées, non nécessairement limitées à la sphère des tiers-lieux et les dynamiques plus descendantes, institutionnelles, dotées souvent d'une lourde machinerie administrative.

« *Je crois que j'aime bien cette idée de ne pas rentrer dans des cases.* »

Max / Le Rézo Fêt'Art

⁴⁶ Ces questions sont d'ailleurs traitées dans l'excellente thèse de ma super copine Clara (Therville, 2013)

⁴⁷ Article du Monde du 27 août 2021 : « L'Etat injecte 130 millions d'euros pour développer les tiers-lieux »

⁴⁸ J'entends par là toute forme d'initiative ou de structuration qui viendrait poser plus de problèmes qu'elles n'apporteraient de solutions concrètes.

⁴⁹ Au travers du dispositif de l'ANCT évoqué précédemment



Photo 13. Le Relais Montagnard (© Nicolas Debaive)

Conclusion

Opportunités pour la Culture et pour les territoires

Il existe un tiers-lieu culturel à moins de 20 kilomètres de chez vous, quel que soit l'endroit où vous habitez en métropole. Et ces fabriques culturelles ne représentent qu'un tiers de l'ensemble des tiers-lieux existant en France (France Tiers-Lieux, 2021). Ce constat seul justifie le titre de cette partie. Mais ce n'est pas tout. Ces lieux constituent également des espaces de brassage intergénérationnels et multi-usages. On vient ici, quel que soit son âge, pour faire tout ce qu'il est possible de rêver de faire. On vient aussi ici parce qu'on y trouve quelque-chose qu'on ne trouve pas ailleurs – une recyclerie, des conférences, des espaces de résidence, des chantiers artistiques – ou qu'on ne trouvait plus jusque-là – un café de village, un marché, une librairie, des services publics... Les tiers-lieux ne s'inscrivent pas en substitution mais en complémentarité. Mieux, ils n'hésitent pas à sortir de leurs murs pour créer du lien.

Faire vivre la culture locale, explorer des manières de mieux vivre ensemble ou de mieux travailler, quiconque a un jour été témoin de l'action d'un tiers-lieu sait à quel point leurs démarches sont toutes ensemble dirigées vers le territoire. Pourquoi ? La raison est simple : le tiers-lieu est un espace d'écoute et de dialogue permanent. Il est connecté aux besoins des habitants à qui on laisse la place de faire et de s'engager. Certes, ces lieux peuvent apparaître mouvants. Néanmoins, le fonctionnement organique de ces écosystèmes leur confère une capacité d'adaptation hors-norme. Comme quand, au plus fort de la crise, de nombreux collectifs ont été capables de révéler, si cela était encore nécessaire, leur utilité sociale. D'une certaine manière, leur caractère adaptable et leur diversité confèrent aux territoires dans lesquels ils sont implantés une forme de résilience.

Ils leur apportent également tout un lot d'opportunités. Tout d'abord sur les actions d'accompagnement, qu'elles soient dédiées aux artistes ou aux jeunes éloignés de l'emploi. Car si elles sont au centre des programmes d'une partie de ces lieux⁵⁰, le niveau d'accompagnement est variable. Véritables têtes de réseaux ou centres de ressources, les lieux labellisés Fabriques de Territoire ont, en particulier, un rôle moteur à jouer pour aider à la professionnalisation des acteurs des tiers-lieux. De la même manière, ils ont vocation à accompagner la mutation des tiers-lieux comme laboratoires de transitions. Ces derniers sont en effet susceptibles d'être en première ligne à plusieurs titres. Leur maillage, en particulier, participe à la relocalisation des activités⁵¹. Ils sont enfin susceptibles de devenir des modèles, dont les bonnes pratiques pourraient être transférées au travers de formation dédiées.

« On a toujours été aux petits oignons avec les artistes, c'est hyper important. »

Laurent / L'Aiguillage

⁵⁰ 60% des tiers-lieux proposent des activités de formation (France Tiers-Lieux, 2021)

⁵¹ 49% des tiers-lieux sont acteurs de la fabrication locale (France Tiers-Lieux, 2021)

Attention dangers

Si je n'ai aucun mal à entendre qu'un tiers-lieu soit un objet social et politique (Burret, A. 2013), j'avoue par contre avoir été un peu perplexe lorsque j'ai lu pour la première fois que certains assimilaient les tiers-lieux à des *phénomènes de société*. Perplexe car, à leur rencontre, j'ai surtout découvert une forme d'évidence. Comme si le fait d'être là suivait une logique imparable, une intuition empreinte à la fois de naïveté mais aussi d'une grosse dose de volonté. Un mélange de rêves et de réalisme qu'on retrouve notamment dans la citation attribuée à Mark Twain : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait*⁵² ». Perplexe également car j'ai le sentiment que cette manière de les nommer peut contribuer à en faire un *effet de mode*. Or, comme le dit si bien Sidonie du Rucher Créatif (Troyes) : « *Chaque lieu est spécifique à son territoire et à ses citoyens, la gouvernance collective dépend des individus qui la composent, le lieu vit avec ses usagers et les personnes qui l'animent. Il faut se centrer sur le sens qu'a chaque lieu* ».

Il ne faut pas non plus se tromper d'enjeux et confondre *activités interdisciplinaires* avec *offres de services*. Certes, la pérennité économique des collectifs doit être visée mais les tiers-lieux ne sont pas des *start-ups* à la recherche ou à la botte d'une *clientèle*. Certains d'ailleurs n'hésitent pas à poser la question de savoir si l'augmentation des usages marchands n'entrent pas en contradiction avec l'intention originelle d'apporter des alternatives. (Cleach, O. et al. 2015) Si tous les projets développés ne sont pas tournés vers le lien aux autres et dirigés vers le territoire, alors ce sont des étiquettes, des coquilles vides. Attention également à ne pas ériger le tiers-lieu en modèle unique, des clones capables de répondre aux besoins génériques de territoires génériques (contribution collective à un nouveau contrat culturel et social, 2020). Pour éviter ces deux situations, la recette est simple : il faut écrire, tester et expérimenter une histoire collective, une dynamique de communs. Il faut aussi faire vivre ce récit parmi les usagers et le porter au-delà des murs du tiers-lieu. Il faut enfin faire confiance à ceux et celles qui savent faire, accompagner les projets et faciliter autant que possible l'ancrage des tiers-lieux sur le territoire.

Enfin, il existe une dynamique visant à doter chaque région d'un réseau régional. Si cette initiative a du sens et répond à des besoins évidents de mutualisation, de ressources en commun ou d'accompagnements de porteurs de projets, les témoignages mettent en évidence des besoins et des compréhensions contrastées. Aucun collectif n'est contre l'idée de faire du lien mais les obstacles à l'implication sont parfois nombreux. Le manque de temps bien sûr est généralement relevé. La grande diversité des tiers-lieux – si elle est une force – peut aussi amener les collectifs à se retrouver *isolés* dans des logiques où ils ne se retrouvent pas. Pour cette raison, beaucoup n'hésitent pas à s'engager dans des dynamiques thématiques, qui ne sont pas limitées à la sphère des tiers-lieux. Les fabriques culturelles sont particulièrement concernées. Enfin, se fédérer au sein de réseaux peut avoir des effets pervers qu'il convient simplement d'appréhender. Les collectifs devront en effet être attentifs à trouver un équilibre entre les dynamiques ascendantes, spontanées, organiques et les dynamiques plus descendantes, lentes et institutionnelles.

« Aujourd'hui, tout le monde veut lancer son tiers-lieu mais ce n'est pas une mode ! Chaque lieu est spécifique à son territoire et à ses citoyens, la gouvernance collective dépend des individus qui la composent, le lieu vit avec ses usagers et les personnes qui l'animent. Il faut se centrer sur le sens qu'a chaque lieu, et ne pas se dire que l'argent public est juste une opportunité. »

Sidonie / Le Rucher Créatif

⁵² La citation est d'ailleurs le porte-étendard du Rézo Fêt'Art, étudié dans le cadre de ce rapport

Tournées des tiers-lieux : un intérêt de mutualisation évident

Du fait de leur récente visibilité, les tiers-lieux semblent être des modèles attirant de plus en plus de personnes en reconversion professionnelle⁵³, en particulier les cadres et professions intellectuelles supérieures. Au premier abord, on peut voir cette dynamique comme quelque-chose d'extrêmement positif. Après tout, les tiers-lieux – mais aussi les éco-lieux, les friches, etc. – partagent tous l'envie de vivre autrement. Ce phénomène a probablement d'ailleurs été accéléré avec la crise sanitaire ; une période où les tiers-lieux ont été particulièrement mis en avant comme faisant partie des outils du *Monde de demain*.

Seulement, quand on a la tête dans son projet, on ne se rend pas nécessairement compte que nous sommes nombreux à se lancer sur les routes. Ainsi ai-je été particulièrement surpris quand, en réponse à une de mes demandes de visite, j'ai reçu une fin de non-recevoir. Surpris également quand d'autres m'invitaient à ne passer qu'à l'occasion de journées dédiées aux porteurs de projets (une ou deux dates l'été sur des créneaux horaires relativement restreints). Je tombais de haut. Et puis j'ai fini par comprendre.

Un peu avant de partir, j'ai découvert sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram principalement) qu'il existait de nombreuses initiatives telles que la mienne. Devais-je abandonner ? Au contraire, j'avais besoin de me nourrir de leurs retours d'expérience et au-delà de ça, j'étais très intéressé par les raisons qui les avaient poussées sur les routes. Ainsi ai-je beaucoup bénéficié de ma rencontre avec le Road-trip des tiers-lieux. De la même façon que j'ai beaucoup appris à la lecture des excellents articles réalisés par En Roues Libres, le Road trip. Et ils sont bien plus nombreux (voir annexe 6). Depuis quelques semaines, alors que j'ai la tête dans ce rapport, je ne peux m'empêcher de penser que nous avons beaucoup à partager. Et qui sait, cela pourrait-il non seulement bénéficier à de futurs ignorants, libres de prendre la route mais aussi aux collectifs submergés de demandes d'utopies.



Photo 14. Cécile, Vincent et Clara du Roadtrip des tiers-lieux (© Nicolas Debaive)

⁵³ Je m'inclue bien évidemment dedans

Bibliographie

BESSION Raphaël (2018). « Les tiers-lieux culturels. Chronique d'un échec annoncé », L'Observatoire, vol. 52, n°2, p. 17-21.

BURRET Antoine (2013). « Démocratiser les tiers-lieux », Multitudes, n°52, p. 89-97

CLEACH Olivier, DERUELLE Valérie, METZGER Jean-Luc (2015). « Les « tiers lieux », des microcultures innovantes ? », Recherches sociologiques et anthropologiques, n°46-2, p. 67-85.

COFAC (2021), « [Humeur des responsables associatifs culturels](#) », Communiqué de presse Baromètre Flash

COLLECTIF (2020), « Le manifeste des structures culturelles et des médias indépendants. Contribution collective à un nouveau contrat culturel et social ».

COLLECTIF (2021), « Tiers-lieux à but non lucratif. Un recueil pour raconter, penser et confronter nos pratiques », Edition RELIER et Réseau des CREFAD

COOPERATIVE TIERS-LIEUX (2020), « [Le tiers-lieu à dimension culturelle](#) », Opale/CRDLA

FAMILLES RURALES (2020), « [Comment créer un tiers-lieu rural](#) », en partenariat avec la Coopérative des tiers-lieux

FEDELIMA (2016), « [La coopération entre projets de musiques actuelles enjeux, freins et facteurs facilitants](#) », Editions Seteun

FRANCE TIERS-LIEUX (2021). Nos territoires en action. Rapport 2021.

IPCC (2021): Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press. In Press.

LATARJET Bernard et MARGUERIN Jean-François (2022), Pour une politique culturelle renouvelée. Domaine du possible. Actes Sud.

LE BAIL (2021), « [Diagnostic action dans le secteur du spectacle vivant](#) », Rapport intermédiaire, LE BAIL

LEVY-WAITZ (2018), « Mission coworking. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », Fondation Travailler autrement, ministère de la Cohésion des territoires

MINISTERE DE LA CULTURE (2021), « [Soutien aux Quartiers culturels créatifs \(QCC\)](#) »

MULLER ET PERSINET (2021), « [Impact de la crise sanitaire sur l'emploi intermittent dans le spectacle en 2020](#) »

OLDENBURG, R. (1989). The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day. New York: Paragon House.

PICARD Sylvain (2019). Le Relais Montagnard. Un agencement collectif hybride. Inter, (131), 26–29.

PINEAU (2018) « Les tiers lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux », in Nectart no 7

THERVILLE Clara (2013). Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages.

Icônes

"Money" by Lemon Liu, "Group" by Adrien Coquet, "Interview" by Adrien Coquet, "Swiss-knife" by Ricardo Moreira, "Paper-work" by IconMark, "Key" by Fahmihorizon, "Calendar" by Fahmihorizon, "Map" by Fahmihorizon, "Label" by Iconesia, "Tractor" by Olivier Guin, "Music" by Iconic, from thenounproject.com.

ANNEXE 1 / Qui suis-je ?



Né en 1984, je suis ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille (ISA) en agronomie et foresterie (2007). Fort d'un peu plus de 10 années d'expérience professionnelle vécues au sein du secteur de la protection de la Nature et des aires protégées en particulier, j'ai acquis des compétences certaines dans le montage, la coordination de projets ainsi que dans l'animation de réseaux⁵⁴.

Depuis longtemps attiré par le monde du spectacle vivant et de la musique en particulier, j'ai été à l'initiative d'un festival de musique dont l'ambition était de créer un lieu de rencontres entre ville et campagne⁵⁵. Musicien amateur (guitare, voix, harmonica), j'ai également eu le loisir de me mettre en scène, au travers de concerts ou de spectacles vivants⁵⁶.

En février 2021, j'ai quitté mon emploi de chargé de projet au sein de l'association *Réserves Naturelles de France* et ai engagé une phase de reconversion professionnelle, depuis la Nature vers la Culture. Pour progresser, je me suis mis en tête d'explorer les choses à ma manière, avec néanmoins le professionnalisme et le sérieux qui me caractérise. Parce que la thématique des *tiers-lieux culturels* résonnait avec mes besoins de *local* et de *spectacle vivant*, j'ai décidé de partir à leur découverte avec la seule manière que je connaisse : en écrivant un projet. A la fois parce que ça me rassurait de savoir que j'étais capable de transférer mes compétences en gestion de projets mais aussi parce que je m'imaginai que ça rassurerait mes proches.

Bien qu'imaginé et mis en œuvre de manière indépendante et autodidacte, il était important pour moi que le projet puisse être réalisé en complémentarité avec ce qui existait déjà sur les tiers-lieux. Bien sûr, il s'agit d'une démarche personnelle d'exploration ; mais si elle peut permettre d'apporter de l'eau au moulin et d'éclairer le sujet sous de nouveaux angles, alors c'est encore mieux. Ainsi me suis-je rapproché – en amont comme en aval pour une relecture – de plusieurs acteurs, tels que des fédérations de tiers-lieux ou d'acteurs culturels autour de Dijon. Il était important pour moi que je ne publie pas une étude *hors-sol*. J'ai enfin souhaité que ce projet puisse être réalisé dans une démarche constante d'amélioration des compétences. C'est pourquoi, j'ai bénéficié – et bénéficie toujours – d'un accompagnement par BGE Perspectives, une association d'appui aux entrepreneurs basée à Dijon.

Je n'apprendrai rien à personne ; la meilleure manière pour rendre le projet concret et viable, c'est de faire l'expérience. En juillet 2021, je suis donc parti sur les routes, à bord de mon van aménagé. Avec en tête l'objectif de rencontrer les hommes et les femmes qui, dans cette période instable et particulièrement désastreuse pour la Culture et ses travailleurs intermittents, ont su trouver des leviers, expérimenter et mettre en place des actions innovantes pour continuer de faire vivre le spectacle vivant. Avec un peu de recul, je pense avoir tiré énormément profit de ces trois mois de voyage, tant professionnellement que personnellement.

Le rapport d'étude que vous êtes en train de parcourir constitue pour moi une forme de porte d'entrée dans le milieu des tiers-lieux culturels. C'est pourquoi, bien que n'ayant aucun commanditaire, j'ai souhaité aller jusqu'au bout de l'analyse en abordant à la fois les questionnements que j'avais avant de partir mais aussi ceux qui m'ont sauté à la figure au fur-et-à-mesure que je découvrais ces lieux. J'espère que vous prendrez autant que de plaisir à la lecture que j'en ai mis à le rédiger.

⁵⁴ Notamment au travers de l'Observatoire des Forêts Sentinelles (pour plus d'informations, voir la [page web dédiée](#))

⁵⁵ Le Bee'Z Festival, organisé en 2014, 2015 et 2017 (pour plus d'informations : <https://jondi.fr/actualites/le-beez-festival-est-de-retour/>)

⁵⁶ Par exemple, Maverick Lovebird, un concert-spectacle faisant intervenir une vingtaine de personnes (<https://jondi.fr/evenement/concert-maverick-lovebird/>)

ANNEXE 2 / Méthode de travail

Sélection des lieux

La sélection des lieux a été opérée au travers d'un appel à idées lancé par mail et sur Facebook environ un mois avant mon départ. Je tenais en effet à ce que l'information provienne majoritairement de mon réseau d'amis, d'anciens collègues ou de partenaires. Non seulement je profitais de l'expérience de mes contacts dans ces lieux – a priori, s'ils me les recommandaient c'est que leur expérience était plutôt positive – mais aussi cela me donnait un point d'accroche au moment de solliciter un rendez-vous.

Au total, environ une cinquantaine de lieux m'ont été recommandés. Comme j'envisageais d'en visiter une dizaine, j'ai dû procéder à un tri. Mais qu'est-ce que je priorise et pourquoi ? J'ai commencé par définir des critères (localisation en territoire rural, activité culturelle centrale), par leur affecter des poids, par faire des rangs, donner des notes⁵⁷... pour finalement marcher à l'intuition et tenir compte de considérations pratiques.

Car c'est en visualisant la carte des sites que j'avais présélectionné que je me suis rendu compte que je ne pouvais pas me permettre de faire d'aussi gros détours. Ainsi, seuls ont été conservés des lieux croisant un itinéraire suivant la Vallée du Rhône, l'Occitanie, la côte atlantique, la Bretagne et les régions autour de Dijon. A noter également que quelques lieux ont été rajoutés pendant le voyage, sur les conseils de personnes rencontrées sur mon chemin.

Collecte des données

Entretiens

Pour réaliser cette étude exploratoire et recueillir les informations dont j'avais besoin, j'ai décidé de passer par des entretiens semi-ouverts à destination des personnes et des collectifs en charge de la gestion des lieux. La plupart des questions ont été listées à l'avance et centralisées dans deux grilles (disponibles aux annexes 4 et 5) : l'une consacrée à l'historique et au fonctionnement du lieu et l'autre à la crise sanitaire.

Pour la première grille, un certain nombre de questions m'ont été inspirées par la lecture de l'excellent guide *Comment créer un tiers-lieu rural* (Familles Rurales, 2020). J'ai également pris la liberté d'échanger avec des personnes ayant réalisé ce type d'exploration par le passé. J'ai notamment eu le loisir, courant juin, de rencontrer Frédéric Ramette, fondateur de La Recyclade à Dijon. Enfin, j'ai souhaité tester mes grilles. Quel meilleur endroit que le Rézo Fêt'Art que je fréquente depuis plusieurs années ? Après quelques ajustements, ma grille était prête et je pouvais partir sur les routes l'esprit tranquille.

Les entretiens duraient entre une et deux heures. Et les réponses ont toutes été consignées directement dans les grilles préparées à l'avance. Les interviews n'ont pas été enregistrées⁵⁸. Selon les cas, les interviews ont pu être complétées par des échanges mails ou des appels téléphoniques.

A noter. J'avais au départ envisagé de recueillir les témoignages croisés (i) des acteurs qui font vivre ces lieux (responsables, équipes salariées, bénévoles, acteurs du territoire) et (ii) des artistes qui les côtoient (résidence, prestations culturelles, etc.). En interrogeant les artistes et les compagnies qui côtoient les tiers-lieux, j'avais ainsi l'opportunité d'appréhender l'importance de ces espaces hybrides

⁵⁷ J'ai même été jusqu'à faire des tableaux croisés dynamiques ! Qui, au final, ne m'ont servi à rien, à part peut-être à me dire que je n'avais pas perdu la main.

⁵⁸ Avec du recul, je le regrette car ça aurait fait d'excellents supports de podcasts...

pour le maintien et la promotion de leur activité, notamment en temps de crise. Malheureusement, du fait de la crise en particulier, je n'ai pas eu le loisir de rencontrer suffisamment d'artistes et de compagnies. Et puis, cela s'est avéré beaucoup trop ambitieux par rapport au temps que je m'étais accordé pour réaliser l'étude. Cette dernière ne portera donc que sur les témoignages des personnes et collectifs chargés de la gestion des tiers-lieux.

Observation libre

Au départ, l'idée était de rester suffisamment de temps dans chacun des lieux (2 à 4 jours) pour me permettre de m'acculturer aux différents acteurs et de m'imprégner de l'ambiance du lieu. Mais le principe de réalité fait que ça n'a pas pu être possible partout. D'autre fois, je manquais simplement de temps. Néanmoins, j'ai eu l'opportunité de séjourner plusieurs jours dans certains lieux, notamment au travers d'un investissement bénévole réalisé dans le cadre de certains événements⁵⁹. Et dans ces cas précis, les entretiens ont été complétés par des périodes d'observation et d'échanges libres. Et c'était extrêmement riche.

Retranscription, analyse et interprétation des résultats

Retranscription

Les témoignages recueillis ont été retranscrits sur un site internet créé pour l'occasion⁶⁰. Pour chaque lieu visité, une page était ainsi créée présentant : un résumé, une *carte d'identité* du lieu synthétisant la plupart des informations d'ordre socio-économiques et une interview retranscrite quasiment au mot près. Chacune des pages a fait l'objet d'une relecture de la part des personnes interviewées.

Analyse

Dans un deuxième temps, les informations recueillies au travers des deux grilles d'entretien ont été transformées et centralisées dans un tableur unique dans le but de réaliser des analyses descriptives et statistiques simples.

Des analyses statistiques ont été réalisées par Clara Therville, chercheuse à l'IRD. Parce que le jeu de données contenait à la fois des variables qualitatives et quantitatives, l'analyse multifactorielle a été utilisée. L'analyse met en évidence deux axes censés expliquer le mieux la variabilité (autrement dit les différences entre les sites). Les figures ainsi réalisées permettent de représenter visuellement les lieux qui présentent le plus de similitudes. Une classification ou catégorisation peut être ensuite appliquée sur les résultats donnés par l'analyse multifactorielle pour aboutir à un dendrogramme. Ce type d'illustration permet de mettre en évidence des regroupements, dans notre cas ici, notre tentative de typologie des tiers-lieux visités.

Une analyse de données textuelles a été réalisée en parallèle permettant en particulier d'illustrer certains résultats obtenus par les analyses statistiques.

De façon générale, j'ai souhaité, au travers de l'écriture de ce rapport, systématiquement ou presque compléter voire confronter mes analyses descriptives ou statistiques par mes ressentis. Il me semblait en effet que les tiers-lieux n'étaient pas des objets qui s'analysent froidement.

⁵⁹ Rencontres tiers-lieux 2021 au Moulinage de Chirols, Festival Bonac-Plage au Relais Montagnard et Festival Microscop' au Village

⁶⁰ <https://nicolasdebaive.wixsite.com/le-pestacle/les-tiers-lieux>

ANNEXE 3 / Liste des lieux



Arts • Artisanat • Evénements • Sensibilisation • Développement

Le Rézo Fêt'Art Dijon / Côte d'Or 25 juin 2021

Fondée en 2004, l'association RézoFêt'Art génère du lien social dans un cadre multiculturel et intergénérationnel, par le biais d'activités créatives et récréatives.



TIERS-LIEU DÉVELOPÉS

La Roue Chabeuil / Drôme 6-8 juillet 2021

La Roue est un petit tiers-lieu qui démarre sa vie à Chabeuil. Le collectif propose de travailler, créer, fabriquer ensemble. Leur fabrique d'intelligence collective propose un atelier d'artisans, des ateliers enfants et un petit espace de travail partagé.



ARTISAN ET ARTISTES ECO-SOLIDAIRES

Le Moulinage de Chirols Chirols / Ardèche 8-10 juillet 2021

Le collectif a pour but de réhabiliter une ancienne usine ardéchoise afin d'en faire un lieu ouvert regroupant activités artistiques et artisanales, habitat participatif et espaces communs publics.



ESPACES DE CULTURES
MONTSSELGUES

Le Plateau 7 Montselgues / Ardèche 12-13 juillet 2021

Le Plateau 7 est un lieu de création, de diffusion et de programmation de théâtre contemporain, danse, musique, et exposition d'art plastique... Et tout plein d'autres folies !



ASSOCIATION DE LOUÏ
BOUILLON
CUBE

La Grange (Causses-de-la-Selle / Hérault) 21 juillet 2021

Dans un petit coin improbable, là où même les cailloux sentent bon la garrigue, Bouillon Cube propose des soirées culturelles et des activités pour tou.te.s.



L'Atelier de l'Entonnoir (Prades / Pyrénées Orientales) 03 août 2021

L'Atelier de L'entonnoir réunit de manière positive associations et citoyens pour renforcer le tissu local, l'action culturelle et la solidarité sur le territoire des Pyrénées Orientales.



Le Relais Montagnard Bonac-Irazein / Ariège 6-10 août 2021

Le Relais Montagnard est un gîte d'étape situé en Ariège, lieu ouvert et convivial. Dans ce petit gîte d'étape, vous vivrez une expérience pas tout à fait comme les autres !



La Cafetière Aurignac / Haute-Garonne 12 août 2021

Un lieu pour tous, avec un bistrot, un dépôt de livres, un espace d'expositions, un Repère vélo, une programmation variée, des services pour les pro et les assos, des temps de partage et de convivialité !



La Smalah Saint-Julien-en-Born / Landes) 16-17 août 2021

Un collectif multiforme, des questionnements liés à l'innovation et des projets de territoire. Il règne une saine ambiance de travail à La Smalah et pourtant, on s'y sent un peu comme à la maison !



La FabriK
Saint-Pardoux-Soutiers /
Deux-Sèvres
21 août 2021

La FabriK développe des activités culturelles, sociales, économiques et solidaires. L'association effectue actuellement des aménagements pour recueillir des publics variés et de tendre à une activité de tiers-lieu.



Le Village - Saint Thual
Saint-Thual / Ile-et-Vilaine
27-29 août 2021

Le Village est un collectif d'associations locales qui ont décidé de s'unir pour créer une dynamique autour de l'événementiel et des musiques actuelles.



Run Ar Puñs
Châteaulin / Finistère
2 septembre 2021

Run Ar Puñs est une scène de musiques actuelles. Un lieu multifonction avec des projets artistiques et culturels, un bar associatif, un projet agricole et un projet d'éco-restaurant.



La Ferme Culturelle du Bessin
Saint Gabriel-Brécy / Calvados
10 septembre 2021

Installé dans un ancien corps de ferme du 18ème siècle, le lieu est un espace de création et de diffusion de spectacles de toutes sortes. Surtout, l'accent est donné au jeune public !



La Carrosserie Mesnier
Saint-Amand-Montrond / Cher
15 septembre 2021

La Carrosserie Mesnier est un théâtre qui existe depuis près de 30 ans ! Accueil de spectacles professionnels, résidences, chantiers artistiques, formations, actions culturelles... Un lieu qui ne s'arrête jamais d'inventer !



Le Café de la Poèterie
Saint-Sauveur-en-Puisaye /
Yonne
16 septembre 2021

Une friche industrielle reconvertie en village d'artistes, un lieu de résidences permanentes pour artistes, plusieurs espaces de diffusion de spectacles vivants, un lieu d'accueil et de résidence artistique.



Le Rucher Créatif
Troyes / Aube
20 septembre 2021

Installé dans le centre-ville de Troyes, le lieu est un espace de travail, de convivialité et d'apprentissage ouvert à tous. Multi-usages, on trouve aujourd'hui au Rucher toutes sortes d'activités et de personnes.



SIMONE
Chateauvillain / Haute-Marne
21 septembre 2021

SIMONE est une structure de production artistique et un lieu d'entraînement, d'expérimentation et de création pluridisciplinaire



L'Aiguillage
Polisot / Aube
22 septembre 2021

Installé dans l'ancienne gare de Polisot, le lieu est aujourd'hui un symbole du renouveau culturel du territoire. Ateliers, concerts, expositions, etc. le train ne s'arrête jamais au Quai des Arts qui n'en finit pas de tisser sa toile !

ANNEXE 4 / Grille d'entretien 1

I. FONDAMENTAUX	
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Comment avez-vous trouvé le bâtiment dans lequel est hébergé le tiers-lieu ? Quels ont été les critères de sélection ? • Quels sont les conditions d'accès au bâtiment (mise à disposition gracieuse, loyer progressif, etc.) ? • Comment s'est déroulé l'aménagement de l'espace ? Comment sont gérés les chantiers, les travaux ?
Services et usages	<ul style="list-style-type: none"> • De quelle manière les usages et les services ont été déterminés ? Le niveau d'ambition a-t-il été rapidement partagé (l'est-il toujours) ? • Quelles sont les activités principales du tiers-lieu ? Qu'est-ce qui est proposé aux usagers ? • Mettez-vous en place des prestations de services, de la sous-traitance, de la cotraitance ?
Bénéficiaires et usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il une différence entre bénéficiaires et usagers ? • Qui sont les principaux « bénéficiaires » ou « usagers » du tiers-lieu ? • Comment ont été identifiées leurs problématiques ? • Quelles « propositions de valeurs » qui leur sont proposées (ex : épanouissement personnel, moment de convivialité, coopération, etc.) ?
II. ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	
Moyens humains, techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le budget annuel du tiers-lieu ? • Quel est le nombre de salariés ? Quel serait le nombre idéal de salariés pour faire vivre le tiers-lieu ? Quels sont les autres moyens humains disponibles ? Le bénévolat est-il valorisé ? • Quels sont les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement du lieu ?
Financements	<ul style="list-style-type: none"> • Comment se répartissent les recettes (cotisations/participation, subventions publiques, financements privés, prestations, etc.) ? • Qui sont les principaux partenaires financiers ? • Souhaitez-vous voir évoluer le ratio (quel est le niveau souhaité d'autonomie financière) ?
Ancrage territorial	<ul style="list-style-type: none"> • A quel point pensez-vous que le tiers-lieu est ancré dans le territoire ? Comment les habitants du territoire perçoivent le tiers-lieu ? • Quelle est la place des collectivités et des élus dans le fonctionnement du lieu ? • Quels sont vos principaux partenaires ? • Le tiers-lieu est-il complémentaire d'autres dynamiques dans le territoire ? Quelles sont les synergies en place ? Peut-on parler de concurrence ?
III. ORGANISATION / FONCTIONNEMENT	
Historique	<ul style="list-style-type: none"> • Quel a été le déclencheur de la mise en place du tiers-lieu ? • Quels ont été les principales démarches permettant d'aboutir à son émergence ? • Comment le collectif a-t-il été créé ?
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le statut du tiers-lieu (association, SCIC, SCOP) ? Est-il définitif ? Adapté à l'ambition du tiers-lieu ? • Quel est le mode de participation des acteurs du tiers-lieu ? Comment est organisée la gouvernance ? Identifiez-vous des leviers qui permettraient de l'améliorer ? • Quelles sont les modalités d'animation du tiers-lieu ? Quels sont les rôles du facilitateur ?
Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenez-vous des liens avec d'autres tiers-lieux ? De quelle nature sont-ils ? • Participez-vous à un réseau régional ? National ? • Quels liens entretenez-vous avec les fédérations nationales ou régionales ?
IV. AUTRE	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux canaux de communication ? Existe-t-il un plan de communication ? • Quels sont les moyens de communication internes, destinés à maintenir la dynamique des acteurs du lieu ? • Quelles sont les améliorations à mettre en place pour améliorer la communication (interne et externe) ?
Vision	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle était votre vision du tiers-lieu au moment de sa création ? • Quel est l'écart observé avec la situation actuelle ? • Votre vision a-t-elle évoluée du fait de la crise sanitaire ?

ANNEXE 5 / Grille d'entretien 2

I. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR	
Les usages et les activités	<ul style="list-style-type: none"> • Le lieu a-t-il pu conserver une activité depuis le début de la crise sanitaire ? • Y a-t-il des activités qui n'ont pas pu être organisées, des usages qui n'ont pas pu être maintenus ? Pour quelles raisons ? • Au contraire, quelles sont les activités / usages qui ont été les moins impactés ? Pour quelles raisons ?
Le système coopératif	<ul style="list-style-type: none"> • Le système coopératif a-t-il été impacté par la crise ? • De quelle manière les salariés ont-ils été affectés ? • Avez-vous observé une évolution dans l'implication des acteurs du tiers-lieux (habitants, bénévoles) ? • Comment l'adhésion des usagers a-t-elle évoluée ?
Le modèle économique	<ul style="list-style-type: none"> • Le tiers-lieu a-t-il subi d'importantes pertes de recettes ? • Les subventions ont-elles été maintenues ? • Le modèle économique du tiers-lieu a-t-il plutôt tenu face à la crise ? Ou au contraire, la crise amènera des réflexions sur la manière de le faire évoluer ?
La communication	<ul style="list-style-type: none"> • De quelle manière avez-vous communiqué depuis le début de la crise sanitaire (silence radio ou informations régulières pour maintenir la dynamique) ? • Quels canaux de communication ont-été les plus efficaces ?
II. SOLUTIONS MISES EN PLACE POUR	
Maintenir les activités	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est ce qui a été mis en place pour s'adapter aux normes sanitaires (en termes de jauge, d'accueil du public) ? • Des activités ont-elles été réalisées sous le radar, en mode pirate ?
Stabiliser le budget et les équipes	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les solutions qui ont été mises en place pour maintenir le budget et l'équipe à flot ? • Avez-vous sollicité / bénéficié d'un ou plusieurs dispositifs de soutien ?
Travailler	<ul style="list-style-type: none"> • Des idées nouvelles (sur la manière de travailler, de créer, de produire, de diffuser) ont-elles émergées ?
Faire vivre les artistes	<ul style="list-style-type: none"> • Des solutions ont-elles été trouvées pour continuer de faire vivre les artistes ? Si oui, lesquelles ?
III. SORTIE DE CRISE	
Court-terme	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'avez-vous fait pour anticiper la sortie de crise ? • Quelles sont les premières actions qui seront mises en place ? Les premières activités proposées ? Les premiers usages à redémarrer ?
Moyen-terme	<ul style="list-style-type: none"> • Allez-vous modifier votre programmation par rapport à avant la crise sanitaire ? • Allez-vous proposer de faire évoluer le modèle économique, le système coopératif ?
Long-terme	<ul style="list-style-type: none"> • Craignez-vous une inertie des comportements, un réflexe oublié d'aller au spectacle ou au concert ? • Voyez-vous le lieu perdurer encore de nombreuses années ?
IV. AU FINAL	
La situation sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Crise ou opportunité ?
Les tiers-lieux culturels	<ul style="list-style-type: none"> • Fragiles ou résilient ?

ANNEXE 6 / Tournées des tiers-lieux

L'idée ici n'est pas de répertorier les initiatives de tournées de tiers-lieux de manière exhaustive mais de montrer l'importance de la dynamique, la diversité des angles et l'intérêt de mettre en commun les connaissances.

NOM	ANGLE / OBJECTIFS	LIENS
Roadtrip des tiers-lieux	<p>Cécile et Vincent, un couple de trentenaire, rêvent de changement dans une société marquée par des crises systémiques : environnementales, sociales, économiques...</p> <p>Ils créent en 2020 un road trip collaboratif pour visiter collectivement des lieux alternatifs de la région Rhône-Alpes.</p> <p>Fort de cette expérience, le projet s'est transformé en une association à l'été 2021 pour développer des séjours de transition... dans les tiers-lieux !</p>	<p>Site internet https://roadtriptierslieux.com/</p> <p>Facebook https://www.facebook.com/roadtriptierslieux</p> <p>Instagram https://www.instagram.com/roadtrip.tierslieux/?hl=fr</p> <p>Vidéo https://www.youtube.com/watch?v=hiGZFAXLEJU</p>
En Roues Libres	<p>Manon et Noémie sont deux amies, rencontrées dans une association de sensibilisation à la transition écologique (WARN!) en Ile de France. Après plusieurs mois et projets ensemble en 2020, l'envie de monter leur tiers-lieu est née.</p> <p>Ce fût l'aboutissement en mars 2021 avec la décision de partir sillonner 6 régions de France à la découverte des tiers-lieux à bord de leur van aménagé. Après 3 mois sur les routes et une quarantaine de lieux rencontrés, elles racontent leurs histoires et leurs découvertes au travers d'articles particulièrement étayés.</p>	<p>Site internet https://enroueslibres-roadtrip.medium.com/</p> <p>Facebook https://www.facebook.com/enroueslibresroadtrip/</p> <p>Instagram https://www.instagram.com/enroueslibresroadtrip/</p>
Au Tour des Communs	<p>Impliqués dans le mouvement de la coopération et des tiers-lieux, (Fanny et Aurélien réalisent à partir de juin 2021 un tour de France à vélo de 5 mois à la rencontre des territoires coopératifs et des Communs.</p> <p>Que ce soit des tiers-lieux, des fablabs, des ateliers partagés, des coopératives d'activité et d'emplois, des espaces test agricoles, des structures d'éducation populaire, des municipalités, ils viennent à la rencontre de collectifs et d'acteurs qui co-construisent ensemble.</p>	<p>Site internet https://www.autourdescommuns.com/</p> <p>Facebook https://www.facebook.com/autourdescommuns</p> <p>Instagram https://www.instagram.com/au_tour_des_communs/</p>
T'as de beaux lieux	<p>T'as de beaux lieux est un podcast documentaire qui invite au voyage et à la découverte des tiers-lieux et réalisé par Anaïs & Deborah, un duo heureux & curieux fasciné par ces nouveaux espaces d'expérimentation tournés vers l'action de terrain et les solutions concrètes..</p> <p>À chaque escale, ces deux femmes nous plongent dans ces lieux au travers de témoignages inspirants et de confidences, recueillis auprès d'équipes, habitant.es du quartier/village, partenaires et usager.ères...</p>	<p>Site internet https://www.groundcontrolparis.com/podcasts/t-as-de-beaux-lieux/</p> <p>LinkedIn https://www.linkedin.com/company/t-as-de-beaux-lieux</p> <p>Instagram https://www.instagram.com/tasdebeauxlieux/</p>

COMMENT CITER CE RAPPORT ?

DEBAIVE Nicolas (2022). Le Pestacle. Retours d'exploration des tiers-lieux culturels en temps de crise sanitaire.

EN SAVOIR PLUS ?

Site internet

<https://nicolasdebaive.wixsite.com/le-pestacle>

Facebook

<https://www.facebook.com/lepestacleentierslieu>

Instagram

https://www.instagram.com/le_pestacle/?hl=fr



LE PESTACLE - Retours d'exploration des tiers-lieux culturels en temps de crise sanitaire de [Nicolas Debaive](#) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).

ISBN 979-10-699-9539-0



9 791069 995390

